

## L'information médicale sous contrainte

### A propos du "scandale du sang contaminé"

Monsieur Patrick Champagne, Monsieur Dominique Marchetti

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Champagne Patrick, Marchetti Dominique. L'information médicale sous contrainte . In: Actes de la recherche en sciences sociales. Vol. 101-102, mars 1994. L'emprise du journalisme. pp. 40-62;

doi : <https://doi.org/10.3406/arss.1994.3084>

[https://www.persee.fr/doc/arss\\_0335-5322\\_1994\\_num\\_101\\_1\\_3084](https://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1994_num_101_1_3084)

---

Fichier pdf généré le 22/03/2019

## Résumé

L'information médicale sous contrainte A propos du « scandale du sang contaminé »

La dramatique contamination des hémophiles par le virus du sida a été, en France, à l'origine d'un « scandale » qui, au-delà des faits en cause, est révélateur, par son ampleur, de transformations beaucoup plus générales au centre desquelles se trouve le champ journalistique. En effet, cette affaire doit beaucoup au développement d'un journalisme médical, relativement autonome et concurrentiel, qui n'est pas sans lien avec de nouvelles attentes suscitées par une médicalisation croissante et l'apparition corrélative d'attitudes critiques à l'égard des médecins. Cette affaire met également en évidence l'opposition qui existe dans le champ journalistique entre deux principes de légitimité opposés, l'un interne, qui est symbolisé par Le Monde, et l'autre externe, qui est incarné par le présentateur de journal télévisé. Elle montre aussi le poids croissant, dans la production de l'information dominante, de la télévision.

## Zusammenfassung

Mediatisierung

Die dramatische Ansteckung von Blutern durch den Aids-Virus war in Frankreich Ausgangspunkt eines « Skandals», der, über die unmittelbaren Ereignisse hinaus, durch sein Ausmaß aufschlußreich für weit allgemeinere Wandlungen ist, in deren Zentrum sich das journalistische Feld befindet. Diese Affäre vollzog sich im Zuge der gleichzeitigen Herausbildung eines relativ autonomen und am Wettbewerb orientierten medizinischen Journalismus auf der Basis neuer Hoffnungen, die durch die wachsende Bedeutung der Medizin im gesellschaftlichen Leben geweckt worden waren und dem korrelativen Auftreten kritischer Haltungen gegenüber Ärzten. Außerdem macht diese Affäre die im journalistischen Feld zwischen zwei Legitimitätsprinzipien bestehende Opposition deutlich, ein internes, wie es die Zeitung Le Monde symbolisiert, das andere extern, verkörpert durch den Nachrichtensprecher des Tagesjournals im Fernsehen. Sie zeigt ebenfalls das wachsende Gewicht des Fernsehens in der Produktion der dominanten Information.

## Abstract

Media treatment

The dramatic contamination of haemophiliacs with the AIDS virus has led in France to a «scandal» which, beyond the facts of the case, reveals, by its scale, some much more general transformations, at the centre of which lies the journalistic field. The affair in fact owes much to the development of a relatively autonomous and competitive medical journalism, which is not unconnected with new expectations aroused by growing medicalization and the associated emergence of critical attitudes towards doctors. The affair also brings to light the opposition within the journalistic field between two opposing principles of legitimacy, one internal, symbolised by Le Monde, and the other external, represented by the television news presenter. It also shows the growing weight of television within the production of the dominant information.

Patrick Champagne avec Dominique Marchetti

# L'INFORMATION MÉDICALE SOUS CONTRAINTE

A propos du « scandale du sang contaminé »

Les progrès technologiques et le poids croissant des facteurs économiques dans les entreprises de production de l'information ont profondément transformé la structure et le fonctionnement du champ journalistique. Ils ont également modifié l'emprise que les médias exercent sur nombre d'univers sociaux : la diffusion généralisée des postes de télévision donne aujourd'hui un grand retentissement aux informations produites par les journalistes ; la miniaturisation du matériel de reportage et la rapidité des transmissions permettent en outre aux journalistes de travailler « en temps réel » et d'être ainsi autant « acteurs » que « témoins » des « événements qu'ils couvrent ». Cette omniprésence et cette puissance accrue du champ journalistique se sont imposées comme un fait que les diverses institutions et espaces sociaux ont dû prendre en compte, pour s'en servir et intégrer les médias au fonctionnement même de ces champs ou, à l'inverse, pour tenter de marquer plus fermement des limites et essayer de restaurer les frontières menacées par l'intrusion du journalisme.

L'affaire dite « du sang contaminé » représente à cet égard une sorte de dispositif quasi expérimental permettant de saisir les luttes entre le champ journalistique et les champs scientifique, politique ou judiciaire, et aussi de mesurer les distorsions que, par la logique même de son fonctionnement, le champ journalistique fait inévitablement subir à la réalité dont il s'empare à mesure que le public visé s'élargit : tel un réactif, il est possible de suivre l'affaire, depuis les rubriques médicales jusqu'aux premières pages des quotidiens, puis son passage dans les médias audiovisuels. Dans le cas des banlieues dites « à problèmes », on avait montré comment la couverture immédiate, par la télévision, de faits très spectaculaires et par là très (trop) directement médiatiques (affrontements

avec la police, incendies de voitures ou de supermarchés, etc.) produisait un « effet d'écran » qui masquait ou déformait la réalité<sup>1</sup>. Dans le cas de cette affaire à la fois complexe et dramatique, ce n'est que très progressivement, comme dans une sorte de ralenti, que se met en place cet effet d'écran et de brouillage à mesure que le drame est couvert par des journalistes de moins en moins spécialisés et que le poids des considérations extra-scientifiques (économiques et politiques notamment) dans la production de l'information tend à s'accroître<sup>2</sup>.

Il est vrai que, d'emblée, le sida a suscité un fort inté-

1 – Voir Patrick Champagne, « La vision médiatique », in Pierre Bourdieu (sous la direction de), *La Misère du monde*, Paris, Éd. du Seuil, 1993, p. 61-79.

2 – Cet article est le compte rendu partiel d'une recherche, actuellement en cours. Commencé il y a trois ans, ce travail a bénéficié d'un financement du Conseil national du sida. La recherche s'appuie, d'une part, sur une analyse assez complète d'articles de journaux (*Le Monde*, *Libération*, *Le Figaro*, *L'Humanité*, *France-Soir* parmi les quotidiens nationaux et *Ouest-France* et *Le Progrès* pour la presse quotidienne régionale et, pour les magazines politiques, *L'Événement du jeudi*, *Le Nouvel Observateur*, *Le Point*, *L'Express*, *Le Canard enchaîné*, *VSD* et *Le Figaro Magazine*), mais aussi d'enregistrements vidéo d'émissions de télévision et de retranscriptions d'émissions radiodiffusées (France Inter, Europe 1 et RTL). D'autre part, sur une trentaine d'entretiens auprès des différentes parties en cause dans l'affaire du sang contaminé (journalistes spécialisés, scientifiques, conseillers politiques, représentants du ministère de la Santé, de centres de transfusion sanguine, des hémophiles, etc.). Ces entretiens enregistrés sur magnétophone ont toutefois été faits en garantissant aux personnes interrogées l'anonymat de leurs propos en raison des conflits personnels, particulièrement entre les journalistes. C'est pourquoi les noms des journalistes et les titres des journaux auxquels ils appartiennent ne sont pas donnés ici. L'obstacle majeur de cette recherche était d'éviter, dans la logique du procès, la recherche de « responsabilités » et la désignation de « coupables ». On voudrait que le lecteur échappât lui aussi, sur une affaire « surmédiatisée » mais pourtant mal connue, à cette tentation. Pour une première synthèse de cette recherche, voir Dominique Marchetti, *La Genèse médiatique du « scandale du sang contaminé »*, rapport d'étude à la demande du Conseil national du sida, janvier 1993, 158 pages.

rêt médiatique, cette épidémie comportant nombre de ces ingrédients (le sexe, le sang, le mystère, la mort) qui attirent d'ordinaire un large public<sup>3</sup>. A cela s'ajoute le fait que cette épidémie touche sélectivement une population elle-même très « médiatique », les milieux du spectacle, de l'art et même de certains secteurs du journalisme ayant été, en effet, parmi les premiers atteints. Par une sorte d'effet de proximité, sociale ou professionnelle, certains journalistes se sont ainsi sentis très vite directement « concernés » pour des raisons personnelles tandis que d'autres, plus banalement, jouaient sur l'émotion que pouvaient susciter, dans le public, les confessions ou la disparition d'un certain nombre de personnalités victimes de ce virus. Une fois connus les mécanismes de transmission de l'épidémie et en l'absence de traitements efficaces, il devenait clair que l'information sur les modes de contamination représentait un élément essentiel de lutte contre l'épidémie. Les médias de grande diffusion se sont ainsi trouvés investis d'une véritable « mission sanitaire », la médiatisation de la maladie étant devenue au fil des années une nécessité de santé publique.

#### LA « COUVERTURE MÉDIATIQUE » DU SIDA

Lorsque l'on considère l'histoire encore courte du sida du point de vue de sa « couverture » par les médias, on observe des différences significatives qui permettent de s'interroger sur le fonctionnement du champ journalistique et sur les rapports qu'il entretient avec les autres espaces sociaux. Une première phase, qui va de 1982, date de repérage de la maladie, jusqu'à 1985, est caractérisée par un traitement médiatique que l'on pourrait qualifier d'« ordinaire ». Les médias exploitent, sans retenue particulière, les fantasmes présents dans le corps social qu'une telle épidémie peut réactiver. La nouveauté de cette maladie, ses modes de transmission laissent le champ libre aux représentations communes avec lesquelles les médias peuvent jouer, pour les renforcer ou les combattre. Dans la grande presse populaire, on voit par exemple se multiplier les scoops qui jouent sur la peur de la contamination, cette maladie alors « mystérieuse », qui ne frappe apparemment que les homosexuels ou les drogués américains, servant par ailleurs de prétexte pour parler de ces groupes qui peuvent alimenter une sorte de voyeurisme rentable. Dans un tel contexte, les premières personnalités victimes du sida cachent alors leur maladie. Certains journalistes, notamment ceux qui écrivent dans les journaux « sérieux », ainsi que les mouvements homosexuels, tentent de réagir à ce qu'ils considèrent être des « dérapages médiatiques ».

Un changement important a lieu en 1985, lorsque l'acteur américain Rock Hudson révèle publiquement, peu avant de mourir, sa maladie. D'autres suivront cet exemple. La mise au point, à la même époque, de tests de dépistage permet par ailleurs de mieux contrôler l'étendue réelle de la contamination et de limiter par là la circulation des rumeurs, la connaissance de plus en plus précise des mécanismes de diffusion du virus donnant moins de prise à la peur irraisonnée de la contagion. Parallèlement, l'information dans les médias de grande diffusion change de tonalité : les journalistes médicaux, dont certains se sont intéressés très tôt à l'épidémie, parviennent à s'imposer dans les rédactions et prennent en main la couverture médiatique du sujet. La maladie devient l'affaire des spécialistes, y compris dans la grande presse. Avec la mise en place d'institutions officielles de lutte contre le sida, la constitution d'associations de malades attentifs à la défense de leurs intérêts ou encore l'activisme militant des mouvements homosexuels, qui suivent de près les médias, se constituent des quasi-groupes de surveillance prompts à dénoncer et à condamner les « dérapages ». La politique menée, à partir de 1986, par le ministre de la Santé, Michèle Barzach, femme et médecin, va dans le sens d'une médicalisation croissante du problème : il s'agit de lutter efficacement contre l'épidémie et de la dédramatiser. Jusqu'en 1989, la presse de grande information manifeste une grande retenue, faisant bloc notamment contre les diverses tentatives de moralisation ou de politisation (en particulier celles du Front national, qui commence à exister et à peser sur la vie politique à partir de 1986) et contre tout ce qui pourrait conduire à la stigmatisation ou à l'exclusion de tel individu ou groupe social. D'une certaine façon, le sida est devenu un sujet médiatiquement « neutralisé » : l'épidémie s'installe dans la durée ; la recherche progresse moins vite que prévu, et les « vrais scoops » deviennent rares ; les journalistes sont devenus principalement des relais des institutions médicales.

A partir de 1989, tout paraît basculer. D'une part, la communauté scientifique est traversée par des luttes internes qui deviennent plus perceptibles : des « mandarins » sont contestés, certains médecins non spécialistes occupent la scène médiatique sous le regard désapprobateur des chercheurs. D'autre part, les médias semblent à leur tour être atteints par les effets-retard du virus : les informations « sensationnelles » et la recherche systéma-

3 – Pour une analyse plus détaillée des épidémies, ce qui n'est pas le propos de cet article, voir le numéro spécial de *Actes de la recherche en sciences sociales* (1987, n° 67) ainsi que Michaël Pollak, *Les Homosexuels et le Sida. Sociologie d'une épidémie*, Paris, Métailié, 1988.

## L'histoire du sang contaminé : les faits

Les faits qui sont à l'origine de cette affaire sont, en soi, relativement simples bien qu'ils supposent, pour être établis mais surtout compris et remis en perspective, un capital important de connaissances scientifiques et d'informations sur le fonctionnement des institutions. Ils portent sur les conditions dans lesquelles se serait réalisée la contamination d'un certain nombre d'hémophiles par les « concentrés de facteurs VIII non chauffés », un dérivé du sang dont ces malades manquent et qui peut leur être injecté soit ponctuellement à titre curatif lors d'un saignement, soit régulièrement à titre préventif selon un usage plus récent qui permet aux hémophiles d'avoir une vie pratiquement normale.

Au début de 1985, une première étude, ponctuelle et non représentative, faite sur la région parisienne avait donné des chiffres inquiétants quant à une estimation du nombre de donneurs de sang « séropositifs », c'est-à-dire contaminés par le virus du sida. Or, étant donné le mode de préparation de ces « concentrés », ceux-ci étant fabriqués à partir du don de plusieurs milliers de donneurs, peu à peu l'hypothèse de la contamination probable d'une fraction importante de ces concentrés par le virus du sida diffusa dans les milieux spécialisés. Parallèlement, depuis plusieurs années, des laboratoires étrangers essayaient de mettre au point des techniques permettant d'inactiver les virus pouvant se trouver dans ces concentrés, surtout celui de l'hépatite B, qui préoccupait alors principalement les centres de transfusion, le sida n'ayant pas encore été complètement perçu comme susceptible d'engendrer une épidémie majeure. Progressivement, la technique de chauffage des concentrés se révéla suffisamment fiable au cours de cette même période (fin 1984-début 1985) pour que soit envisagée sa généralisation. L'année 1985 fut d'ailleurs marquée, en France et dans la plupart des pays occidentaux, par la prise d'un certain nombre de mesures importantes visant à lutter contre le sida. Un test de dépistage est mis au point et en juin 1985 est décidé le dépistage obligatoire de tous les dons du sang (qui sera effectif, en fait, en août). Il est également décidé en juillet qu'à partir d'octobre les concentrés non

chauffés destinés aux hémophiles devront être abandonnés au profit des seuls concentrés chauffés. Lorsque, courant 1985, ces mesures sont prises, la plupart des 1 200 hémophiles contaminés qui, à ce jour, ont été recensés sur les 3 000 personnes environ atteintes par cette maladie génétique l'avaient été, selon toute probabilité, antérieurement à 1985.

Le « scandale » et les poursuites pénales déclenchées par les hémophiles à la suite de plaintes pour fraude portent donc sur les seules contaminations résultant du retard, estimé par l'accusation à six mois maximum (entre mars et septembre 1985), qui aurait été pris pour interdire les concentrés non chauffés. Deux représentations des faits s'affrontent sur ce point. Soit, schématiquement, d'un côté, l'accusation qui prétend que les autorités responsables « savaient » que les lots de produits concentrés étaient « contaminés » et « mortels » mais ont malgré tout volontairement continué à les écouler pendant plusieurs mois pour des raisons exclusivement et bassement économiques (écoulement de stocks de produits très coûteux). De l'autre, les inculpés qui tentent d'expliquer pourquoi l'interdiction des produits non chauffés n'a pas été entreprise aussi rapidement qu'il l'aurait fallu. Rappelant qu'en 1985 on ne disposait pas des mêmes connaissances qu'en 1991, lorsque l'affaire éclate dans la presse, ils soutiennent qu'il existait à cette époque une « incertitude » sur la gravité de la maladie (on pensait, sur le modèle de l'hépatite, qu'une personne seulement sur 10 déclencherait la maladie), que, de plus, l'on ne savait pas vraiment si les produits « contaminés » étaient également « contaminants », que, de toute façon, durant cette période transitoire, les concentrés non chauffés ne furent donnés qu'à des hémophiles déjà contaminés, les nouveaux malades ne recevant en principe que des concentrés chauffés et enfin que cette situation intermédiaire, durant laquelle furent distribués concurremment des concentrés chauffés et non chauffés, était justifiée par le fait que, de toute façon, il aurait été impossible, expliquent-ils, de faire face en quelques semaines à une demande massive et exclusive de concentrés chauffés.

tique d'« affaires » ou de « scandales » autour de l'épidémie se multiplient. Certains parlent même de « lynchage médiatique » à propos de telle personnalité accusée dans l'affaire dite « du sang contaminé ». Tout se passe comme si le sida tendait à redevenir un sujet journalistique comme un autre, c'est-à-dire un sujet qui n'implique pas un mode de traitement à part, ni un sérieux particulier, ni même une responsabilité plus grande des journalistes vis-à-vis des informations qu'ils publient. Au nom de la « liberté de l'information », toutes les opinions, ou presque, sont recevables, et tout peut donc être dit et publié, sous la seule réserve d'un « droit de réponse » ou d'un rectificatif, généralement discret, et cela au grand regret d'un certain nombre de médecins spécialistes de la maladie, de chercheurs qui déplorent le climat ainsi créé autour du sida et de journalistes médicaux qui voient parfois la « couverture » de l'épidémie, ou du moins la question de la contamination par le sang, leur échapper au profit de journalistes politiques, de commentateurs, voire de reporters sans aucune compétence médicale ou scientifique.

### LES « SCANDALES »

Le sida va être à l'origine d'un énorme « scandale », le « scandale du sang contaminé », qui n'éclate, pour le grand public, qu'en 1991. Il met en cause des médecins, des chercheurs, des hommes politiques et même des journalistes. La presse s'est plu, à ce propos, à dénoncer les « dysfonctionnements » dans l'administration de la santé publique ou les « retards » dans les prises de décision par les cabinets ministériels, sans voir que ce virus avait aussi joué le rôle d'une sorte de réactif spécifique permettant de révéler le fonctionnement de la presse elle-même et de mettre en évidence ses propres « dysfonctionnements ».

Rien ne s'impose avec autant d'évidence qu'un scandale dès lors qu'il s'installe aux premières pages des journaux. Il tend même à être si évident qu'on risque d'oublier qu'il est en fait un produit social, un point de vue sur la réalité, révélateur surtout du monde social qui le produit. Le sentiment de scandale est en effet une réaction de nature complexe par laquelle un individu ou les membres d'un groupe social veulent exprimer publiquement et faire partager une réprobation et/ou une émotion à propos de faits perçus comme particulièrement immoraux ou révoltants. Or, le poids de la presse dans la constitution des « scandales » est fondamental, non pas celui de la « presse à scandales » qui vit de la recherche systématique des turpitudes, vraies ou imaginaires, des

personnalités publiques et ne suffit pas à elle seule à produire les scandales, mais celui de la grande presse, et notamment de la presse parisienne. Il est sans doute à peine exagéré de dire qu'est « scandaleux » ce que le champ journalistique, dans son ensemble, considère comme tel et parvient surtout à imposer à tous<sup>4</sup>.

Lorsque les représentants des hémophiles, devant l'ampleur du drame qu'ils commençaient à découvrir, se sont retournés, à partir de 1988, vers l'État pour demander une indemnisation rapide, ils se sont vu opposer le régime juridique régissant la responsabilité médicale et furent « encouragés » par les responsables politiques à engager des actions devant les tribunaux, non sans un certain cynisme lorsque l'on sait les difficultés qui existent pour obtenir gain de cause en ce domaine, et surtout la durée, souvent très longue, des actions judiciaires. Les avocats des hémophiles, après bien des tentatives infructueuses, trouvèrent l'astuce juridique qui leur permettait d'aller rapidement devant les tribunaux. À partir de 1988, les dépôts de plaintes se multiplièrent tandis que les hémophiles, ou en tout cas certains d'entre eux, commencèrent à plaider leur cause, non sans mal, auprès des médias de grande diffusion, la presse populaire puis la télévision, dans le but clairement reconnu de faire pression sur l'instruction judiciaire en cours dont ils craignaient qu'elle ne se terminât par un non-lieu.

Ce qui est étonnant, dans l'affaire du sang contaminé, c'est que la qualification des faits comme « scandaleux », loin d'avoir été évidente et immédiate, a été le résultat d'une lutte singulière qui a notamment opposé, durant de longs mois, certaines victimes de la contamination par le sang à l'État, à la justice et aux journalistes, puis les journalistes aux milieux médicaux et politiques, et enfin les journalistes entre eux. En effet, très long à émerger comme tel – et cela bien que la plupart des faits qui étaient constitutifs de cette affaire fussent pratiquement connus par beaucoup depuis longtemps –, le « scandale » suscita, lorsqu'il fut constitué médiatiquement, une indignation considérable et s'imposa « à l'opinion ». Il reposait, en grande partie, sur une certaine représentation de la manière dont a été « gérée » l'épidémie chez les hémophiles. Le milieu journalistique était lui-même divisé sur ce point, les journalistes spécialisés s'opposant entre eux et aux autres journalistes sur le fait de savoir s'il y avait eu ou non « scandale » ou sur ce qui

4 – Il n'est peut-être pas inutile de rappeler ici que la sociologie n'a pas à prendre parti en décidant s'il y a ou non « scandale » ou si celui-ci était ou non justifié sur le fond. Elle constate que, socialement, il y a eu « scandale » sans que cet acte d'enregistrement de la réalité sociale qu'elle opère implique une quelconque approbation ou reconnaissance sur le fond. C'est pour rappeler ce point de vue que le mot, dans cet article, est presque toujours mis entre guillemets.

était le plus « scandaleux ». La justice a tranché en inculquant puis en condamnant, dans un climat hostile, quatre hauts responsables : le directeur du Centre national de transfusion sanguine (CNTS), le responsable chargé de la recherche au CNTS, le directeur général de la Santé et le directeur du Laboratoire national de la santé qui, pourtant, n'ont jamais eu vraiment le sentiment d'avoir démérité dans la gestion délicate de cette épidémie. Plus étonnant encore, les hommes politiques qui, sur le problème du sida, pensaient avoir pris les bonnes mesures au bon moment, et s'en flattaient volontiers, se sont trouvés à leur tour pris dans la tourmente, certains étant même engagés dans une procédure de comparution devant la Haute Cour, dispositif juridique d'exception, destiné en principe à juger les hommes politiques pour « haute trahison », qui n'avait pratiquement jamais été mis en œuvre antérieurement. Les scientifiques purent voir, à la même époque, des journalistes, des avocats, des hommes politiques et des magistrats décider, sur la place publique ou dans les salles d'audience, de l'état de leurs connaissances scientifiques sur le sida dans les années 80, le Conseil d'État fixant la date à partir de laquelle, selon lui, il devait être considéré comme établi que les scientifiques « savaient ».

## LES DÉCALAGES

Pourtant, une première propriété de ce « scandale » pose problème : alors que les faits constitutifs sont, à peu de choses près, semblables dans la plupart des pays occidentaux frappés par ce virus, seule la France, jusqu'à présent, y a vu un « scandale » qui a connu des suites judiciaires<sup>5</sup>. Pourtant, bien que la justice ait, à deux reprises, tranché et consacré en quelque sorte la thèse du « scandale » en condamnant trois des quatre personnalités inculpées dans cette affaire (l'une d'entre elles, désignée depuis de longs mois dans la presse comme principal responsable du drame, étant même condamnée à la peine maximale encourue), les faits sont pourtant loin d'être clairs et le scandale loin d'être évident pour tous les spécialistes. Le déroulement du procès en appel avait permis d'apercevoir, plus qu'en première instance, que les faits et leur appréciation étaient beaucoup plus complexes qu'on aurait pu le penser à ne lire que la presse, l'existence du « scandale » ne faisant pas de doute pour une grande partie des journaux<sup>6</sup>. Quelques spécialistes publient aujourd'hui, avec précaution, des articles ou des ouvrages dans lesquels ils évoquent l'existence d'autres responsabilités, plus collectives, tandis que d'autres disent plus brutalement, mais en privé « parce qu'on ne peut pas

encore l'écrire », que l'on est en présence d'une sorte d'« affaire Dreyfus », des « innocents » ayant été condamnés pour expier un drame trop cruel pour être sans coupables et pour rester ainsi impuni. De fait, il existe indiscutablement un décalage, qui ne cesse de s'agrandir de jour en jour, entre la représentation journalistique dominante (confortée par les décisions judiciaires) qui a été donnée de cette affaire et les analyses des spécialistes qui, à l'abri des passions inévitables que ce drame a soulevées, émergent lentement aujourd'hui. C'est ce premier décalage qu'il faut expliquer<sup>7</sup>.

Mais il existe un deuxième décalage qui fait également problème. S'il y a eu erreur scientifique collectivement partagée ou inconscience (et même faute) en ce qui concerne la contamination des hémophiles par les concentrés, elle a été bien moindre, par ses conséquences, que celle qui concerne la contamination de malades à la suite de transfusion de sang du fait de la non-sélection des donneurs avant la mise au point du test de dépistage. On sait aujourd'hui que les collectes de sang dans les « milieux à risques » (c'est-à-dire dans les milieux fortement contaminés), notamment dans les prisons et sur la voie publique des grandes métropoles, se sont poursuivies malgré les mises en garde, dès juin 1983, de certains responsables de la Direction générale de la santé, bien au-delà de 1985. Elles ont même été encouragées, ou pour le moins tolérées, par le ministère de la Justice d'un gouvernement « de gauche » qui voyait sans doute dans le don du sang un « acte généreux » à intégrer au processus de réinsertion des détenus. Cet aspect, aujourd'hui bien connu<sup>8</sup>, qui constitue sans doute la vraie spécificité en ce domaine, est à l'origine du nombre très élevé de contaminations post-transfusionnelles qui caractérise la situation française. En dépit d'articles parus dans *Le Monde* qui, en avril 1992, a « sorti » cette nouvelle affaire à l'issue de plusieurs mois d'investigations, puis des rapports d'enquête des deux administrations concer-

5 – Depuis quelques mois, des affaires proches, quoique plus limitées, éclatent dans certains pays (Allemagne, Canada...) sans que l'on puisse totalement faire la part de ce qui tient à l'exportation, dans ces pays, de l'exemple français.

6 – Pour un bon exemple de cette atmosphère hostile, voir par exemple Laurent Greilsamer, *Le Procès du sang contaminé*, Le Monde Éditions, 1992.

7 – Les représentations publiques de ce drame vont, en effet, du « crime contre l'humanité » et du « génocide » au simple dysfonctionnement regrettable du secteur médical.

8 – Outre les articles de Jean-Yves Nau et Franck Nouchi dans *Le Monde* sur les collectes de sang dans les milieux à risques, et le livre de Michel Setbon, *Pouvoirs contre sida*, Paris, Éd. du Seuil, 1993, voir par exemple l'article récent d'Aquilino Morelle, dans la revue *Esprit* (n° 10, octobre 1983) ainsi que le récent « Rebonds » de Michel Lucas dans *Libération* (22 novembre 1993).

nées, intégralement publiés dans *Libération*, qui confirme sans ambiguïté les faits, cet aspect de la gestion de l'épidémie, dont les conséquences sont, en soi, tout aussi dramatiques, ne donna pas vraiment lieu, dans les médias audiovisuels notamment, à « scandale ». La grande presse était alors tout occupée par le « scandale des hémophiles », interviewant les jeunes victimes, interrogeant les responsables politiques, enquêtant sur le CNTS et son directeur. L'affaire des collectes de sang dans les milieux à risque n'eut pas non plus de suites judiciaires.

Ces différences de perception et de traitement entre deux affaires très proches trouvent, en grande partie, leur principe dans la logique même du fonctionnement du champ journalistique et des rapports qu'il entretient avec les autres champs. Apparemment, le drame des hémophiles contaminés, aussi bien en ce qui concerne les victimes que les coupables présumés, a des propriétés qui le rendent potentiellement plus facilement « médiatisable » que celui des contaminés post-transfusionnels. Du côté des victimes, les hémophiles sont perçus comme les premières victimes « vraiment innocentes » de l'épidémie : celle-ci frappe notamment des enfants dont des documents vidéo bouleversants, tournés par les familles, ou par des équipes de reportage, et communiqués aux chaînes de télévision, retracent la terrible agonie. A la différence des contaminés post-transfusionnels, qui, bien que plus nombreux, sont pour la plupart des adultes atomisés qui ne disposent que de leur seule force individuelle de dénonciation, les hémophiles forment, par contre, depuis 1954, pour des raisons principalement thérapeutiques, un groupe clairement délimité qui gère ses intérêts et a le pouvoir de se faire entendre et de plaider sa cause auprès des pouvoirs publics et, le cas échéant, de faire pression sur les médias de grande diffusion. Il était possible de suivre avec précision la progression de l'épidémie dans cette population bien circonscrite, son caractère visible et massif ne pouvant que frapper l'imagination des journalistes et, au-delà, celle du grand public. Les inculpés, ou du moins l'un d'entre eux, ont, eux aussi, toutes les caractéristiques médiatiques nécessaires pour en faire des « coupables ». La contamination est symboliquement venue par des produits distribués par des médecins qui, selon une expression forte de certains journalistes, « donnaient la mort ». Cette mise sur le marché, par l'État de surcroît, de produits contaminés, et par là mortels, était propre à ressusciter les peurs dans le grand public et à susciter la recherche de boucs émissaires à un moment où l'on découvrait l'étendue inquiétante de la contamination. Le responsable principal tout désigné est le docteur Garretta, le directeur du CNTS, un personnage pour le moins ambigu : pour les uns, c'est un

remarquable gestionnaire qui a su « moderniser » la transfusion sanguine et la préparer aux « futurs défis européens » ; pour les autres, c'est un personnage peu sympathique qui symbolise l'« affairisme » et le souci de rentabilisation à outrance. Et il était facile de montrer, comme l'ont fait certains journalistes, le contraste qui existait entre le don généreux du sang et les « bonnes affaires » personnelles de ce médecin qui n'était pourtant pas un spécialiste reconnu en hématologie, à la différence de ses prédécesseurs à ce poste, qui s'était surtout formé à la gestion dans les stages de la Fondation Auguste-Comte et qui, grand spécialiste de « l'éthique médicale », avait su apparemment surtout bien gérer sa carrière, sa fortune personnelle et ses indemnités (trois millions de francs) lors de sa démission forcée du CNTS en juin 1991.

## LE CHAMP JOURNALISTIQUE

Mais, s'en tenir à cette relation entre le « business du sang » (ce que des journalistes ont appelé « l'or rouge ») et la gravité de la contamination des hémophiles fait obstacle à la saisie de relations beaucoup plus importantes dont cette affaire fut, en France, à la fois le prétexte et l'enjeu et qui expliquent en grande partie l'énormité du « scandale »<sup>9</sup>. Si, sur un fond surtout moral (« l'argent corrompueur ») et dramatique (le spectacle des « enfants innocents qui meurent »), le scandale a pu s'imposer comme tel dans les médias, c'est à la faveur de transformations majeures bien plus générales qui concernent les champs médical, judiciaire, politique et journalistique ainsi que les relations que ces différents espaces sociaux entretiennent entre eux. Le « scandale du sang contaminé » est en fait l'effet final d'une série d'épreuves de force, étroitement emboîtées les unes dans les autres, dans lesquelles se joue la redéfinition des positions respectives de ces différents espaces sociaux dont le fonctionnement est chahuté ou, en tous cas, perturbé par l'omniprésence grandissante et la puissance accrue des médias, et tout particulièrement de la télévision. Épreuves de force entre la justice et la médecine sur la définition de la responsabilité médicale ; entre la justice et le pouvoir politique sur l'indépendance des juges ; entre le pouvoir politique et le champ médical sur les mesures de santé publique à prendre ; entre, d'un côté, les médias et, de l'autre, la justice, le pouvoir politique et la médecine ; mais aussi

9 - On sait que les situations étrangères, très différentes sous ce rapport, ont connu des taux de contamination comparables qui montrent que celle-ci relève en grande partie d'autres facteurs. Le « scandale du sang contaminé » est d'ailleurs quelque chose de proprement incompréhensible pour nombre d'observateurs étrangers.



épreuve de force à l'intérieur même du champ journalistique entre des journalistes qui s'affrontent sur la définition légitime de l'information : l'énumération n'est sans doute pas exhaustive et peut encore moins donner lieu ici à analyse complète. On voudrait se borner ici au seul problème des transformations du champ journalistique dont ce scandale est le symptôme<sup>10</sup>.

La lutte oppose initialement des hémophiles victimes de la contamination aux institutions médicales (le CNTS) et à certains responsables de la Santé publique (le directeur de la DGS). Loin de laisser l'action judiciaire poursuivre son cours, un hémophile, Jean Péron-Garvanoff, qui a fondé une association de défense, cherche à faire partager sa cause par les médias afin de pouvoir mettre de son côté, dans un combat difficile et presque perdu d'avance, la force propre de « l'opinion ». De fait, tout donne à penser que cette médiatisation n'a pas été sans effet sur le cours de l'instruction et sur l'inculpation de quatre personnalités<sup>11</sup>. La logique du système de défense de ces inculpés les conduit à mettre en cause les autorités politiques dont ils dépendent. Les noms de ministres et du Premier ministre de l'époque apparaissent dans la presse, déclenchant, par une sorte de réaction en chaîne, un processus incontrôlable. De proche en proche, sont entraînés dans la tourmente de l'affaire la justice, certains responsables politiques et la presse qui se trouve placée *de facto* au cœur des stratégies des différents acteurs de ce drame. En effet, le rôle de la presse est ici décisif : c'est elle qui construit le « scandale » en imposant, non sans conflits dans les rédactions, ses mots (« drame », « affaire », « crime », « génocide », etc.); en essayant, dans la logique de la surenchère, de remonter la chaîne des responsabilités au plus haut niveau (ce que l'on pourrait appeler *l'effet Watergate*), en reconstruisant à sa manière l'histoire du drame. Lorsque l'affaire devient un « scandale national », les éditorialistes et les commentateurs interviennent à leur tour pour en faire aussi une affaire politique, prenant plus ou moins de liberté avec des faits qui comptent de toute façon moins que les déclarations des personnalités mises en cause. Ainsi se fabrique collectivement une vision des choses qui doit toute sa force au fait qu'elle est proche de celle qui préexiste dans la conscience populaire, les journalistes n'ayant jamais dans ces occasions autant de poids que lorsqu'ils disent « à l'opinion » ce qu'elle a envie d'entendre.

Les fuites et les pressions en direction de la presse sont nombreuses et viennent alimenter les salles de rédaction. Elles sont destinées à imposer une représentation de l'affaire et ont pour origine toutes les parties concernées : membres du CNTS qui règlent leurs comptes avec la direction, membres de la Direction générale de la

santé qui ne veulent pas porter seuls toute la responsabilité du drame, enquêteurs qui craignent de voir l'affaire étouffée par la justice ou les pressions politiques, avocats d'hémophiles qui livrent aux journalistes certaines pièces du dossier d'instruction, ou encore hommes politiques qui nomment des commissions d'enquête pour calmer le jeu et essaient d'agir comme ils peuvent sur certaines rédactions.

Cependant, ces pressions sur les agents du champ journalistique ne constituent pas en soi un phénomène nouveau. Elles sont structurellement liées aux effets de publication qui sont inévitablement produits par la presse. Elles font partie du métier de journaliste et constituent un sujet obligé de discussion pour la profession elle-même. Il n'est probablement pas un journaliste qui n'ait dû y réfléchir en pratique et définir sa position ou sa morale sur ce point. Il est, par contre, plus intéressant de remarquer que ces pressions ne s'exercent jamais directement sur les journalistes mais sont médiatisées ou, si l'on veut, réfractées par la structure du champ médiatique. Ce qui est sans doute le plus nouveau, dans l'affaire du sang contaminé, c'est précisément qu'elle survient à un moment de profonds changements dans le champ journalistique, celui-ci étant soumis à une logique de la concurrence de plus en plus contraignante, les médias audiovisuels ayant dans la production de l'information dominante un poids croissant.

Ces hémophiles n'auraient sans doute jamais réussi à convaincre les journalistes non spécialisés, qui manifestaient un grand scepticisme, si, le sous-champ relativement autonome du journalisme médical, alors en plein développement, ne s'était pas trouvé fortement divisé. Et le drame ne serait probablement pas devenu un « scandale » sans la télévision. La lutte interne au milieu journalistique dont cette affaire a été l'enjeu est ainsi double : elle oppose, d'une part, les journalistes médicaux entre eux et, d'autre part, les journaux auxquels ils appartiennent et dont ils défendent la position. L'affaire oppose en premier lieu une journaliste médicale de *L'Événement du jeudi*, Anne-Marie Casteret, aux journalistes médicaux du *Monde*, Franck Nouchi et Jean-Yves Nau. Prenant le parti des hémophiles contaminés, Anne-Marie Casteret

10 – Une analyse plus complète des autres aspects, qui sont étroitement liés entre eux, est actuellement en cours et sera publiée ultérieurement.

11 – Pendant longtemps, certains responsables politiques étaient persuadés que l'instruction se terminerait par un non-lieu. D'autres se sont faits l'écho par ailleurs des embarras du juge d'instruction, qui aurait finalement inculpé quatre responsables comme solution moyenne face à deux positions également impossibles, à savoir inculper la centaine de personnes - qui savaient - ou n'inculper personne. Quelle que soit la réalité des faits, les représentations sont ici hautement significatives du climat général de cette affaire.

se consacre pendant plus de deux ans à cette affaire (ce qui est exceptionnel pour un journaliste), accumulant une information considérable et devenant pour beaucoup « la » spécialiste du dossier. Le refus des journalistes du *Monde* de reprendre la thèse de Anne-Marie Casteret, très accusatrice notamment à l'égard du CNTS, est à l'origine d'un conflit entre journalistes spécialisés. Les journalistes du *Monde* défendent en effet une position à la fois moins accusatrice (ils rappellent les « incertitudes de l'époque ») et plus politique, en ce sens qu'ils mettent plutôt l'accent sur une certaine politique de la santé. Cette opposition de personnes cache à peine le fait que ce qui est en réalité en cause, c'est la position dominante que *Le Monde* occupe dans le champ journalistique, position qui est de plus en plus contestée par un certain nombre de journaux. Et, à travers cette lutte, ce qui se joue c'est aussi une certaine conception de l'information scientifique et médicale.

## LE CONTRÔLE DE L'INFORMATION

L'affaire du sang contaminé pose en effet de manière très forte le problème de l'information médicale et, au-delà, celui du type de relations qui s'instaurent entre le champ journalistique et les univers sociaux qui sont médiatisés. Il est intéressant de comparer à cet égard deux univers opposés sous bien des rapports dans leur usage des médias, à savoir le monde politique et le monde scientifique. Pour les hommes publics, les médias font partie des moyens engagés dans leurs luttes internes. S'ils cherchent à contrôler les journalistes, c'est moins pour les tenir à l'écart de leurs jeux que pour les utiliser au mieux. C'est pourquoi les agents du champ politique sont directement intéressés à la fabrication de l'information, la lutte pour les postes passant en grande partie par un travail symbolique visant à imposer, à travers l'information destinée au grand public, une vision politique du monde. Ce qui varie, selon les régimes et selon le type de médias, c'est le rapport qui s'instaure entre les agents des champs politique et médiatique, le contrôle que le pouvoir peut exercer sur les journalistes pouvant aller de la mainmise directe sur la production de l'information (comme ce fut le cas, par exemple, de la télévision sous le gaullisme) au contrôle indirect, et par là plus incertain, comme celui qui est exercé aujourd'hui, par le biais de spécialistes en communication qui fabriquent à l'intention des journalistes « événements » et « dossiers de presse ». Acteurs politiques et journalistes sont dans une situation de dépendance réciproque quasi structurelle : ils sont voués à collaborer à la production de l'informa-

tion dans une relation instrumentale ambiguë qui oscille en permanence entre l'admiration et le mépris, l'amitié et l'inimitié, la soumission et la révolte. La frontière qui sépare la politique du journalisme politique, toujours incertaine, est sans cesse transgressée : les journalistes peuvent servir légitimement hommes publics ou partis tandis que les acteurs politiques peuvent se faire journalistes ou, pour le moins, peuvent penser « en journalistes » (comme lorsqu'ils fabriquent, par exemple, les « petites phrases » à leur intention). Les intérêts respectifs des agents de ces deux univers sociaux s'accordent objectivement dans la mesure où les uns et les autres ont un intérêt commun à la production de l'information. On peut le voir notamment dans la multiplication des « effets d'annonce », la recherche chez les journalistes du « scoop », de l'interview ou des informations « exclusives » étant en affinité avec l'action politique qui pousse à la multiplication de déclarations publiques faites dans la logique de la *self fulfilling prophecy* ou dans celle du « langage autorisé » et de ses effets performatifs<sup>12</sup>.

Pour les agents du champ scientifique et, plus largement, du champ intellectuel, la presse n'est pas un lieu d'information et de débat scientifique adéquat, les lieux naturels d'expression étant constitués plutôt par les revues savantes à comité de lecture et les collections d'éditeurs reconnus qui jouent à la fois le rôle de filtres et d'instances de consécration. Le champ scientifique cherche à préserver son autonomie en tenant les journalistes à distance de ses luttes internes et attend des journalistes qu'ils délivrent une information officielle, c'est-à-dire garantie par les autorités dominantes de l'institution savante. A ces résistances des scientifiques à l'égard des journalistes s'ajoute le fait que la médiatisation de l'information scientifique se prête souvent mal ou peu aux « scoops » et aux emballlements médiatiques parce que, en ce domaine, les découvertes et les théories demandent du temps pour être confirmées, comprises et reconnues par la communauté scientifique. L'intérêt que les médias peuvent porter occasionnellement aux plus reconnus d'entre eux oblige alors souvent ceux-ci à un travail de représentation (interviews, reportages, invitations, séances de photographie, etc.) qui est aux antipodes de l'activité scientifique et même tend à parasiter fortement celle-ci<sup>13</sup>. La méfiance que les scientifiques manifestent à

12 – Voir J.-L. Austin, *Quand dire c'est faire*, Paris. Éd. du Seuil, 1970, et Pierre Bourdieu, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris. Fayard, 1982, notamment p. 103-119.

13 – Comme le déclarait récemment avec humour à un journal le prix Nobel de physique Georges Charpak, éloigné, depuis sa nomination, de son laboratoire afin de répondre aux « sollicitations de la société » : « J'en ai marre de mener depuis un an la vie de Madonna ! »

## Les hémophiles : « convaincre la presse »

Les hémophiles constituent un groupe marginal qui, malgré la contamination massive qui le frappait, est longtemps resté silencieux. Cette attitude devait beaucoup à leur rapport de dépendance vis-à-vis de leurs médecins traitants, ces derniers étant pour eux comme une « seconde famille ». Mais le silence des hémophiles tenait sans doute plus profondément à un sentiment complexe de culpabilité : culpabilité en raison du coût élevé, supporté par la collectivité, de leur traitement ; culpabilité aussi des parents qui, pour la plupart, n'ignoraient pas le risque qu'ils avaient pris lors de la conception. Handicapés dans leur insertion scolaire et professionnelle, ils cherchaient à « faire oublier » leur maladie. On comprend que, lorsque le sida est apparu, ils eurent beaucoup de difficultés à afficher ce nouveau stigmite, de peur que ne soient associés, dans l'opinion, hémophilie et sida, voire hémophilie et homosexualité.

Avant que n'éclate le « scandale du sang contaminé », les hémophiles étaient le moins connu des groupes dits « à risque ». Peu nombreux – ils sont environ 3 000 en France –, ils sont alors représentés par l'Association française des hémophiles (AFH), créée en 1955 grâce aux efforts conjoints d'un hémophile et du directeur du CNTS. Son siège est installé dans les locaux mêmes du CNTS, une partie de ses fonds provenant de celui-ci. Jusqu'en 1991, l'AFH sera le seul interlocuteur officiel des autorités gouvernementales. C'est elle qui, notamment, procède au recensement des hémophiles et enregistre les décès par sida. Le caractère officiel de l'AFH et les propriétés sociales très élevées de ses dirigeants facilitèrent probablement son accès aux médias et aux autorités gouvernementales.

C'est contre cette association que Jean Péron-Garvanoff crée, en 1987, l'Association des polytransfusés. Son objet essentiel est d'obtenir des réparations par la voie judiciaire. Âgé d'une cinquantaine d'années, ce pianiste de jazz contaminé par le virus du sida est présenté parfois comme « l'hémophile par qui le scandale est arrivé » selon le titre d'une dépêche de l'Agence France Presse (25 octobre 1991). Peu de journalistes écoutèrent au début ce personnage « original » qui a des allures d'« excité » comme beaucoup de ces gens qui parcourent ordinairement les rédac-

tions. Un grand reporter d'un quotidien populaire raconte : « Un confrère du journal a reçu un coup de fil, c'était en 88, d'un monsieur qui s'appelle Jean Péron-Garvanoff (...). Il lui a dit : "Y a un scandale monstre, il faut en parler, je suis lecteur de votre journal. J'aimerais bien que ce soit ce journal qui m'aide à le révéler." (...) Il a frappé à beaucoup de portes et tout le monde lui a ri au nez, et il faut bien savoir que ça se passe souvent comme ça. Les gens qui débarquent dans les rédactions, arrivent avec un dossier énorme, tout le monde vous dit : "J'ai un dossier énorme, j'ai un scandale et les politiques sont des salauds..." » Un autre journaliste spécialisé évoque également cette période : « Jean Péron-Garvanoff faisait le tour des rédactions (...). Il arrivait dans les rédactions, moi je l'ai vu comme les autres, avec un gros dossier comme ça. C'était un type, le genre de personnage sur lequel on a un *a priori*. On se dit : "Je me fais balader par ce type procédurier, il va m'emmerder pendant trois heures avec tous ses trucs." (...) Les pratiques du journalisme au quotidien interdisent de jouer les experts ou les juges d'instruction. »

N'ayant pas réussi à plaider sa cause auprès de la grande presse, Jean Péron-Garvanoff « se rabat » alors sur l'hebdomadaire à scandale d'extrême droite *Minute* : « Péron sollicite tous les journaux d'information générale. En vain ! Alors, fin 1988, il contacte l'hebdomadaire *Minute*. Quinze jours plus tard sort un premier article, suivi d'une dizaine d'autres », écrivent deux anciens journalistes de cette publication qui ont rédigé un livre sur cette affaire<sup>1</sup>. Le 25 janvier 1989, l'hebdomadaire titre sur la « non-assistance à hémophiles en danger » et note qu'« on n'en finit pas de découvrir de nouveaux scandales liés au sida ». Dans son numéro de fin mai 1989, *Minute* est la première publication à titrer à la « une » sur LE SCANDALE DES HÉMOPHILES sans guillemets. Jean Péron-Garvanoff trouve alors une écoute plus attentive auprès d'Anne-Marie Casteret, journaliste médicale à *L'Événement du Jeudi*, qui va faire sortir l'affaire des journaux à scandale.

1 – Louis-Armand de Riedmatten et Jean Roberto, *L'Affaire du sang contaminé*, Monaco, Éditions du Rocher, 1992.

l'égard des médias, dénonçant volontiers les titres des articles qu'ils jugent souvent « racoleurs » et les simplifications excessives de leurs propos ou de leurs travaux, est d'une certaine façon structurelle : elle exprime l'autonomie de ce champ, de ses problématiques, de ses démonstrations et marque le souci de préserver et de renforcer la frontière qui sépare la communauté savante de la presse et du grand public.

Les relations entre scientifiques et journalistes sont nécessairement difficiles parce qu'ils appartiennent à des univers qui s'opposent sous la plupart des rapports. La concurrence entre journalistes est peu réglée, la « course au scoop » poussant souvent aux affirmations prématurées ou inexactes. Les erreurs dans les médias donnent lieu assez rarement à des « rectificatifs » spontanés parce qu'ils portent atteinte à la crédibilité du journaliste et, plus encore, aux intérêts économiques des journaux. Les scientifiques, à l'inverse, sont amenés à manipuler professionnellement beaucoup d'hypothèses, c'est-à-dire d'idées souvent fausses mais fécondes. Les publications, par contre, sont fortement contrôlées parce qu'il est scientifiquement indispensable de marquer clairement la limite qui sépare l'idée à vérifier de la connaissance établie. Si, comme on a pu le voir à propos de la recherche sur le sida, les hypothèses nécessairement risquées des recherches de pointe sont à la fois indispensables et légitimes lorsqu'elles restent dans les laboratoires, elles le sont beaucoup moins lorsqu'elles s'affichent, avant toute vérification, dans les médias de grande diffusion (comme par exemple l'hypothèse de la contamination par les moustiques). De plus, la notoriété externe que ne manquent pas de conférer les journalistes, prompts à décerner les qualificatifs hyperboliquement élogieux aux hommes de science qu'ils distinguent, risque de perturber le fonctionnement même d'un champ scientifique plus réservé dans ses jugements.

C'est sans doute pour échapper à ces mécanismes déformants et à cette intrusion dans le fonctionnement de la cité savante que l'information scientifique, même dans les médias de grande diffusion, tend à rester sous le contrôle des spécialistes, qu'il s'agisse des savants eux-mêmes (lorsqu'ils se font vulgarisateurs) ou alors de journalistes scientifiques relativement compétents ou, pour le moins, respectueux des hiérarchies propres à cet univers. La communauté scientifique tend à contrôler l'accès de ses membres dans les grands médias (du moins quand ils y viennent *ès qualités*) et sanctionne plus ou moins directement ceux qui en usent et abusent sans respecter les hiérarchies internes propres au champ<sup>14</sup>.

Cette sorte de monopolisation, par les institutions savantes, du traitement de l'information scientifique à destination du grand public est encore renforcée dans le sec-

teur de la médecine et de la recherche médicale du fait de l'existence d'un ordre professionnel et d'une structure de pouvoir interne relativement hiérarchisée (les « grands patrons »). De plus, les incertitudes qui pèsent inévitablement sur les découvertes médicales incitent généralement à la prudence, la mise au point des traitements et des médicaments, lente et progressive, n'excluant jamais totalement l'apparition, plusieurs années après, d'effets secondaires, parfois désastreux. C'est pourquoi la communauté médicale est très réticente à l'égard de l'automédication et considère avec une certaine méfiance la diffusion de l'information médicale dans le grand public, demandant à la presse de « faire preuve de responsabilité » afin de ne pas susciter de « faux espoirs » ou de déclencher, à l'inverse, des paniques.

Le journalisme médical dans la presse professionnelle comme dans la grande presse est, jusqu'au début des années 70, pratiquement inexistant. La presse médicale spécialisée, c'est-à-dire la presse professionnelle destinée aux milieux médicaux, n'est guère autonome. Rares sont les journaux qui parviennent à une réelle indépendance et peuvent vivre de leurs abonnés ou de leurs lecteurs (comme *Prescrire*, qui se veut un journal indépendant et critique). La plus grande partie de cette presse, éclatée en une multitude de titres couvrant les nombreuses spécialités médicales, est en fait très contrôlée par les laboratoires pharmaceutiques qui assurent son financement. Les rédacteurs de ces journaux participent surtout au travail de promotion des nouveaux produits auprès des praticiens (il faudrait sans doute faire une place à part, dans cette presse, au *Quotidien du médecin*). Si, au cours des années 70, le journalisme médical tend à devenir un débouché un peu plus attractif pour de jeunes médecins militants ou pour des étudiants qui, renonçant à la médecine, cherchent à rentabiliser au mieux leur formation professionnelle, ceux-ci découvrent rapidement que la presse professionnelle, en pleine expansion en raison du développement même du secteur de la santé, ne permet guère de faire un « vrai tra-

14 – Le degré auquel une institution parvient à imposer à ses membres le respect des hiérarchies internes dans l'accès aux médias est un bon indicateur de son degré d'autonomie. On sait par exemple que les militaires ne peuvent pas s'exprimer ni *ès qualités* ni *intuitu personae* dans la presse, ou encore que certains fonctionnaires doivent demander à leur hiérarchie l'autorisation de publier dans les revues. Certains peuvent tourner l'interdit en publiant sous un pseudonyme. D'autres peuvent transgresser à visage découvert ces interdits (juge d'instruction qui parle, par exemple). Le fait que ces transgressions ne soient plus sanctionnées par la hiérarchie trahit un affaiblissement de la frontière qui sépare ces institutions du champ journalistique. Parfois, ce sont les journalistes qui contestent des hiérarchies qui leur paraissent abusives, comme dans le cas de la conférence de presse sur la première greffe cardiaque effectuée en France, qui avait été faite par le « patron » du jeune chirurgien ayant procédé à l'opération et non par le chirurgien lui-même.

vail de journaliste ». Certains essaient de développer une presse médicale indépendante des lobbies pharmaceutiques, qui bénéficie d'un succès d'estime mais ne peut guère se maintenir durablement, faute de moyens, tandis que d'autres se tournent vers la presse non professionnelle, vivant de piges pour des revues scientifiques ou des hebdomadaires politiques.

La presse d'information générale n'offre guère de débouchés pour des journalistes spécialisés dans l'information médicale. Les rubriques médicales sont rares dans la grande presse. Peu nombreux, peu reconnus dans les rédactions et souvent très fortement liés aux autorités médicales, les journalistes médicaux sont des « rubricards » peu prestigieux. La recherche d'informations « sensationnelles » est peu appréciée par un milieu médical qui fait volontiers preuve de prudence dans ses déclarations publiques. Le domaine de la santé échappe très largement à l'emprise du journalisme. La rubrique médicale du *Monde* fait toutefois exception. Dirigée dès l'origine par le docteur Claudine Escoffier-Lambiotte, cette rubrique a été créée dans le quotidien en 1956, puis développée à partir des années 70. Nombreux sont les jeunes médecins qui, attirés par le journalisme, viennent y faire un stage. Elle comprend trois journalistes permanents et domine, par son « sérieux » et par son souci didactique, la presse générale d'information et même la presse médicale spécialisée.

Claudine Escoffier-Lambiotte qui tint au journal la rubrique pendant près de 30 ans a exercé dans son domaine ce que certains ont appelé un véritable « magistère », imposant plus ou moins à l'ensemble des journalistes médicaux (dont un certain nombre n'étaient pas médecins) sa conception assez peu « journalistique » de l'information médicale. Bien qu'elle possédât certaines des qualités qui faisaient le « bon journaliste » du *Monde* (on lui reconnaît un talent de plume, une capacité à réagir rapidement à l'événement, un réseau de relations très important dans le monde médical), elle ne se définissait pas comme une « journaliste » mais plutôt comme un médecin un peu égaré dans le journalisme. Ses liens étroits avec l'institution médicale – elle siégeait au conseil d'administration de l'Institut Pasteur, avait créé la Fondation pour la recherche médicale, connaissait toutes les sommités de la médecine, signait ses articles de son titre de « docteur » – la rendaient sans doute plus proche de la médecine que du journalisme. Claudine Escoffier-Lambiotte a indiscutablement marqué ce domaine, imposant un niveau d'information et d'analyse assez élevé pour la presse française. Il reste qu'elle a moins contribué à fonder le journalisme médical, tel qu'il tend à émerger aujourd'hui, notamment à travers l'affaire du sang contaminé, qu'elle n'a réussi à imposer à un grand quotidien politique comme *Le Monde* et, au-delà, à l'ensemble de la grande presse le fait que la médecine et les problèmes de santé devaient être traités comme un domaine à la fois important et autonome.

## CHANGEMENTS EXTERNES ET TRANSFORMATIONS INTERNES

Jusqu'au début des années 80, l'information médicale dans la grande presse est encore largement dominée par la rubrique du *Monde*. Celle-ci est d'ailleurs restée comme à l'abri dans un champ journalistique travaillé, en revanche, par une concurrence de plus en plus intense, avec ses surenchères et une recherche, souvent à tout prix, d'un nombre croissant de lecteurs, recherche qui doit sans doute beaucoup à la nécessité de rentabiliser la production d'une information sans cesse plus coûteuse. *Le Monde* lui-même n'est pas resté en dehors de cette lutte pour augmenter ou, au moins, conserver le nombre de ses lecteurs, comme le montre, entre autres indices, le fait que sa rédaction soit travaillée, dès la fin des années 70, par deux courants qui s'affrontent régulièrement : l'un qui est favorable au maintien de l'esprit du fondateur et défend une conception de l'information perçue comme élitiste et intransigeante, l'autre qui, sans renier l'héritage, au moins formellement, pousse au développement du journal et à un certain *aggiornamento*. Des transformations externes et internes au champ journalistique vont progressivement agir sur la définition dominante du journalisme médical marqué alors par son caractère institutionnel, les journalistes repercutant les informations officielles et intervenant peu en tant que tels dans les luttes internes au champ médical.

Les transformations externes qui vont peser sur le journalisme médical sont d'abord celles qui touchent le secteur de la médecine elle-même, la période étant marquée par un accroissement continu des dépenses de santé qui a pour effet de faire lentement basculer une partie de la rubrique médicale des sciences biologiques vers l'économie et la politique. A mesure que le domaine de la santé se trouve pris dans un processus de politisation, il fait l'objet de prises de position de plus en plus nombreuses de leaders politiques, le « trou de la sécurité sociale » et l'augmentation des « prélèvements sociaux » donnant lieu périodiquement à des débats publics sur le maintien du système de protection sociale. Outre ces nouvelles dimensions politico-économiques de la médecine, les progrès récents de la manipulation génétique posent également des problèmes politiques et éthiques nouveaux. Ils sont l'occasion de prises de position des autorités publiques qui sont sommées de fixer des limites au pouvoir de la science. La rubrique médicale doit ainsi couvrir un nombre sans cesse croissant de domaines qui ne relèvent plus de la médecine *stricto sensu*.

Parallèlement à ces transformations induites par le développement même de la médecine et de la recherche

## Les contraintes de production et de diffusion

### Effets de titre

*« C'est un chef de service anar de droite, tu vois (...). Ce qui l'amuse, c'est de foutre le bordel, pas version gauche mais version droite (sourire). A n'importe quel prix, il brûle les informations sans trop réfléchir (...). C'est lui qui fait les titres, les sous-titres et, au fur et à mesure que l'histoire évolue, c'est lui qui corrige les papiers (...). Remarque, c'est un grand professionnel, il faut reconnaître qu'il a fait tous les journaux de Paris, droite et gauche, qu'il a été directeur de rédaction, chef de service, tout quoi... qu'il a un talent réel pour faire du populisme accrocheur (...), avec des titres absolument géniaux mais qui sont catastrophiques si tu les reprends dix ans après » (journaliste de la presse écrite parisienne).*

### Être le premier à en parler

Un journaliste raconte comment, selon une pratique courante, pour être le premier, il rédige un article sur un rapport d'enquête qui va être rendu public mais qu'il ne connaît pas encore. Quelques minutes avant le « bouclage » du journal, un informateur lui lit par téléphone quelques extraits afin qu'il puisse procéder à quelques ajustements :

*« J'ai fait le papier avant, en expliquant sans doute ce que l'on allait y trouver. Si tu relis mon papier et le document, il y a quand même assez*

*loin... Et on m'a lu des pages à 10 heures et le journal boucle à 10 h 30. Donc, j'ai réintroduit, j'ai instillé en disant "ben voilà..." Et là aussi, j'avais pas le document, je ne le maîtrisais pas, etc. »*

### Un œil rivé sur les ventes

*« On garde toujours un œil un peu rivé sur les ventes et, parfois, on a été amené à redresser la barre quand on constate une baisse corrélée avec certains types de papiers. Alors, à deux reprises, on a constaté une baisse sensible de nos ventes dans les périodes d'affaires politiques, de financement » (journaliste « généraliste » d'un hebdomadaire).*

### La concurrence

*« Les documents X qu'on a sortis bien après, c'était simplement parce que j'en avais un peu ras-le-bol de voir S [un rubricard concurrent] faire des scoops avec des infos qu'on avait tous depuis longtemps (rires). Donc, j'ai repris mes vieux dossiers et j'ai dit : "Tiens, ça a jamais été publié, je vais donner les documents X" (éclats de rires). Mais je les avais dès le début de l'affaire (...). Quand T [nom d'un autre concurrent] relance l'affaire, du coup, là tout le monde repart. Et alors, on a été un peu confrontés à une spirale. Nous qui avons été au début de l'affaire, puis oubliés, il fallait qu'on soit présents » (journaliste « généraliste »).*

fondamentale, on assiste à un changement profond des attentes à l'égard du système de santé. Sous l'effet notamment de la scolarisation et de l'extension corrélative des classes moyennes, le rapport au corps, à la maladie et, par là, aux médecins tend à se modifier : la consommation médicale connaît une augmentation régulière tandis que s'observe une demande accrue d'information, non plus sur les grands exploits de la médecine, mais sur les maladies et les soins ordinaires.

Le corps médical tend à échapper lentement au statut d'exception qui était le sien et se traduisait juridiquement par une reconnaissance de fait, sinon de droit, très restrictive de la responsabilité médicale. La confiance et les espoirs qui avaient été engendrés par les progrès théra-

peutiques spectaculaires et continus durant plus de 40 ans font place progressivement à des attitudes plus critiques et plus exigeantes. On attend plus de la médecine officielle. L'accroissement important du corps médical durant les vingt dernières années s'accompagne d'une intensification de la concurrence entre praticiens et d'une euphémisation de moins en moins grande de la logique économique qui organise la profession (les « patients » devenant des « clients », les « patrons » des « gestionnaires », voire des « managers »). Le consumérisme investit le secteur de la santé, non sans susciter des réactions indignées de la part d'une partie du corps médical : les médecins, au même titre que les garagistes, sont mis désormais au « banc d'essai » par les associations de consommateurs,

les services d'urgences sont « testés », la grande presse commence à évoquer les « bavures » médicales, etc.

Le champ journalistique va retraduire, dans sa logique propre, ces transformations et ces demandes nouvelles. Mais il connaît, lui aussi, durant les années 80, des modifications importantes dans sa structure interne. En premier lieu, *Le Monde* perd progressivement sa position de monopole dans le domaine de l'information dite « sérieuse ». En effet, le quotidien *Libération*, dans sa nouvelle formule moins « militante » et plus professionnalisée, se pose dès 1981 en véritable concurrent du *Monde* qui voit une partie de ses lecteurs le quitter pour ce nouveau quotidien qui impose, au moins au début, une autre façon de faire du journalisme.

Tout en conservant leur spécificité, ces deux quotidiens se rapprochent : *Libération* qui recrute de plus en plus des journalistes diplômés de Sciences-Po, glisse politiquement « vers la droite » à mesure qu'il gagne en lectorat (ou l'inverse) et devient aussi une entreprise économique, tandis que *Le Monde*, qui se voit reprocher par certains ses amitiés avec le gouvernement socialiste au pouvoir, renonce progressivement à l'austérité éditoriale qui faisait partie de son image traditionnelle, introduisant la photographie, mettant de la couleur dans sa maquette. Ces deux quotidiens sont aujourd'hui très proches dans leur conception de l'information, aux spécificités près qui tiennent à leur histoire singulière et à celle de leur lectorat, les journalistes, comme les lecteurs, circulant en partie d'un journal à l'autre.

En second lieu, et sans doute plus fondamentalement encore, les années 80 sont marquées par une restructuration profonde du champ médiatique du fait du poids grandissant de la « presse magazine » et, surtout, de la télévision dans la production de l'information dominante. Au milieu des années 80 est lancé avec succès *L'Événement du Jeudi*, un nouvel hebdomadaire d'information dont les couvertures, souvent provocantes ou excessives, sont (bien) faites pour attirer des lecteurs et pour imposer un ton nouveau, plus agressif, à l'ensemble de la presse politique hebdomadaire (*Le Point*, *L'Express*, *Le Nouvel Observateur*). Mais le changement sans doute le plus important réside dans le poids croissant de l'information télévisée qui résulte notamment de la multiplication des chaînes et de l'indépendance plus grande des rédactions par rapport au pouvoir politique. A partir de 1986, avec la privatisation de TF1, on assiste à une intensification de la concurrence entre les chaînes, notamment dans le secteur, stratégique pour « l'image des chaînes », des journaux du soir et des magazines d'information. Plus autonome politiquement mais aussi plus dépendante des attentes réelles ou supposées du grand public qui devient, par le biais de l'audience et de la publicité, une

source essentielle de revenus, l'information télévisée, qui se veut plus « professionnelle », concurrence désormais directement la presse écrite. Jusque dans les années 70, les journalistes de la presse écrite ignoraient délibérément l'information télévisée, qu'ils jugeaient trop « officielle » et liée au pouvoir pour être prise au sérieux. Ils méprisaient cette information fabriquée par des « militants politiques » plus que par de vrais « professionnels de l'information ». Durant les années 80, les rapports de la télévision avec la presse écrite se modifient fortement au détriment de cette dernière.

Dans les années 70, les journalistes de télévision, nouvellement libérés des censures politiques directes, vont chercher leur modèle dans la presse écrite parisienne, et notamment dans *Le Monde*, parce qu'il incarne une forme exemplaire de journalisme bien ajustée à ce type de médias : s'adressant à tous les publics, les journalistes, qui se doivent d'être neutres politiquement pour être inattaquables, fabriquent en partie les journaux télévisés du soir à partir de l'édition de 16 heures du *Monde*. Sortis des écoles de journalisme, ils mettent alors leur point d'honneur professionnel à montrer leur indépendance, manifestant un souci scrupuleux d'équilibre (politique surtout) dans le traitement de l'information (ils présentent ostensiblement toutes les prises de position sur un problème) et usant même, parfois, d'un ton impertinent à l'égard des pouvoirs. Au cours des années 80, la circulation des journalistes entre la presse écrite et la télévision s'intensifie. Le traitement même de l'information est modifié à partir de 1986, avec la multiplication des chaînes et le renforcement des contraintes économiques qui pèsent sur ce média et obligent à « faire de l'audience » : les journaux télévisés commencent à imposer à la presse écrite leur manière de traiter l'information. On s'aperçoit notamment que, de plus en plus, la télévision fabrique les événements. A l'opposition entre presse écrite et télévision succèdent les tentatives de rapprochement et les alliances. Certains hebdomadaires coproduisent des émissions d'information de la télévision, les grands éditorialistes de la presse parisienne participent à des émissions débats dans lesquelles ils commentent régulièrement l'actualité de la semaine (« revue de presse », etc.)<sup>15</sup>

Les journaux télévisés, libérés de toute tutelle politique directe, sont cependant soumis à d'autres lois tout aussi contraignantes, celles qui régissent le fonctionnement de la télévision commerciale et obligent à répondre aux attentes, réelles ou supposées, intuitivement ressenties ou techniquement mesurées, du « grand public ». Elle privilégie, dans une sorte de « zapping de l'information », les images fortes ou émouvantes sur les analyses politiques ou historiques, les sujets intéressant un large public sur les sujets objectivement importants mais complexes

15 – Quoique moins spectaculaire, le secteur de la radio a connu une évolution similaire.

ou non médiatiques. En une décennie, c'est toute l'économie et la hiérarchie de la production de l'information qui s'est trouvée bouleversée par la télévision, l'information produite par les chaînes devenant, selon l'expression d'un responsable de l'information d'une chaîne privée, « moins institutionnelle », c'est-à-dire davantage coupée du pouvoir et même, plus généralement, des pouvoirs, et « plus proche des préoccupations des gens », c'est-à-dire, en fait, plus dépendante des attentes anonymes du grand public mesurées statistiquement par l'Audimat. Plus précisément, à côté du journalisme sérieux incarné par *Le Monde*, se développe un journalisme grand public dont la légitimité repose sur l'audience.

Indice parmi d'autres de cette concurrence, une récente campagne de publicité par affiches du *Monde* incite ses lecteurs à acheter le journal dès sa sortie, l'après-midi, pour pouvoir être informés avant les journaux télévisés de 20 heures. Cette publicité trahit au moins le fait que *Le Monde* entend se placer désormais au même niveau que les journaux télévisés.

## UNE INFORMATION CONCURRENTIELLE

Si le journalisme médical a pu résister un temps à cette transformation majeure dans le traitement de l'information, il n'a pas pu y échapper totalement, ni longtemps. L'épidémie de sida a précisément joué un rôle décisif dans cette transformation, les caractéristiques propres à l'épidémie ayant contribué à accélérer le processus de démedicalisation de l'information médicale qui était déjà engagé. Mais ce changement a été progressif et s'est fait conformément à la logique relativement autonome du champ journalistique, au terme de conflits internes qui ont conduit à l'imposition d'une nouvelle définition du journalisme médical et à une redéfinition des rapports entre le champ journalistique et les autres champs, notamment scientifique et politique.

Les années 80 sont marquées, en raison d'une demande croissante d'information du grand public en matière médicale et de l'extension même du secteur médical, par une augmentation du nombre des journalistes médicaux dans la presse spécialisée, dans la grande presse et dans la presse magazine (*Top Santé*, *Vital*, etc.), qui est au principe d'une intensification de la concurrence dans ce secteur. L'épidémie de sida, par les multiples dimensions qu'elle comporte (scientifique, sociale, politique, morale, etc.), est d'emblée perçue par un certain nombre de jeunes journalistes médecins comme une occasion permettant de donner toute sa mesure au journalisme médical et d'en faire une rubrique à part entière

de la grande presse. Ces jeunes journalistes médecins se sont rapidement liés aux membres de la petite équipe de jeunes médecins et de jeunes chercheurs qui, dès 1982 et en dehors des structures officielles, s'est constituée sur la base d'affinités personnelles, pour travailler sur ce qui n'était alors qu'une maladie marginale, étrange et peu prestigieuse du point de vue médical. Partageant tous, plus ou moins, une humeur idéologique « de gauche », « critique » et anti-« establishment médical », ils sont particulièrement attentifs aux risques de stigmatisation. Obsédés par la crainte de « dérapages médiatiques » qui ne manquent de se produire au début de l'épidémie, ils veillent à imposer progressivement un contrôle rigoureux de l'information et des mots employés (ils discutent par exemple longuement entre eux pour savoir s'il faut parler de « groupes à risques » ou de « comportements à risques »). Ils font alliance, dans un premier temps, contre leur ennemi commun, l'information à scandale et à sensation. Lorsqu'ils parviennent à s'imposer aux grands médias à partir de 1985, ils essaient très légitimement de tirer les bénéfices professionnels de cette médiatisation très contrôlée. Les jeunes journalistes médicaux, en prise directe sur la recherche de pointe, peuvent disposer d'informations de première main pour faire leurs articles sur un sujet qui, journalistiquement, devient important, tandis que les jeunes chercheurs peuvent s'appuyer sur les médias pour faire connaître leurs travaux et pour faire reconnaître leur groupe par les autorités médicales établies qui commencent à prendre la juste mesure de la gravité de l'épidémie.

Ce petit groupe qui s'est formé (aux deux sens) autour du sida a alors un intérêt commun à une information de bonne qualité. Cette collaboration entre chercheurs et journalistes porte toutefois en elle les germes de tensions futures. D'une part, la médiatisation croissante des chercheurs permet d'accumuler une notoriété publique que certains vont tenter de convertir, à partir de la découverte du virus par l'équipe de Luc Montagnier à Pasteur, puis par Robert Gallo aux États-Unis, en consécration interne, c'est-à-dire en accélération de carrière et en crédits pour les laboratoires. D'autre part, les relations entre ces journalistes médicaux également compétents deviennent de plus en plus tendues. Le vieillissement social de ces deux groupes constitués d'individus en concurrence pour des postes – dans le journalisme et dans la recherche –, vont modifier profondément la nature des relations initiales, les profits de la collaboration et de la mise en commun des efforts pour réussir l'accumulation primitive de savoirs scientifiques et de notoriété médiatique sur cette nouvelle épidémie cédant peu à peu la place aux coups individuels, pas toujours avouables, et aux ambitions de



## Un travail de mise en forme

Les journalistes « font-ils l'opinion » ou bien, à l'inverse, « l'opinion » pèse-t-elle sur les journalistes ? Il s'agit là, en fait, d'une fausse alternative. En effet, fausses lorsqu'elles sont considérées séparément, ces deux propositions deviennent vraies lorsqu'elles sont prises *en même temps*. On peut dire que les journalistes de la grande presse, qui se sentent volontiers investis à la fois du rôle de guide (ils informent) et de porte-parole « de l'homme de la rue », font l'opinion *publique*, dans la mesure où ils expriment explicitement ce qui est souvent de l'ordre du privé ou même de l'indicible. Mais ils ne réussissent jamais aussi bien ce travail d'explicitation que lorsqu'ils expriment des opinions latentes, voire des pulsions jusque-là refoulées ou censurées. Cette position double du journaliste doit beaucoup à la position ambiguë que les médias occupent à l'intersection des champs de production culturelle et du champ économique : les entreprises de presse sont, en effet, des producteurs d'information et revendiquent à ce titre une certaine autonomie professionnelle (la déontologie), mais ce sont aussi des entreprises économiques qui vivent de la vente de ces mêmes informations et sont par là soumises à l'hétéronomie des lois du marché. Les médias sont aux deux bouts de la chaîne de l'information – chaque support étant plus près de l'un ou de l'autre – et tendent à ne produire et surtout à ne diffuser que les informations ayant un public solvable. C'est pourquoi la production de l'information est souvent prise dans un processus circulaire : les journalistes cherchent à peser sur l'opinion mais y parviennent d'autant plus efficacement qu'ils répondent aux attentes de leurs lecteurs.

On le voit particulièrement bien dans le cas du « scandale du sang contaminé ». D'une part, on peut soutenir que les journalistes font « l'opinion publique » (c'est-à-dire l'opinion médiatiquement dominante) sur cette affaire, dans la mesure où ils livrent des faits et une grille de lecture qui prédéterminent l'opinion que les lecteurs peuvent s'en faire (si les faits sont bien ce que la presse en dit, on ne peut que condamner les coupables). Mais, d'autre part, les médias – à des degrés variables selon les supports – tendent à ne dire « à l'opinion » que ce que, précisément, elle a envie d'entendre, un journal ne pouvant pas durable-

ment aller contre l'opinion de ses lecteurs. Parmi tout ce qui peut être dit sur cette affaire, il est des choses (faits ou opinions) qui sont plus aisément recevables que d'autres par les lecteurs des différents supports, et donc par les rédactions en chef. On sait que, sur ce drame, certains n'ont pas pu tout dire dans leur propre journal (et qu'ils « refilaient » certaines informations à d'autres journaux, entre autres au *Canard enchaîné* dont c'est l'une des fonctions) ; et, inversement, que des choses inexacts pouvaient être involontairement écrites « sous la pression de l'opinion », ce qui, dans le meilleur des cas, pouvait donner lieu, à un discret « rectificatif » en bas de page intérieure.

En fait, les journalistes procèdent, de façon variable selon les domaines et les supports, à un travail de *mise en forme* de la réalité à travers l'idée qu'ils se font de « l'opinion » (du moins de celle de leurs lecteurs). Indépendamment de la matérialité des faits en cause dans l'affaire du sang contaminé (faits qui sont complexes et dont l'analyse ne peut pas relever du présent article), on peut toutefois remarquer que le « drame » n'est devenu un « scandale » qu'à partir du moment où certains thèmes, déjà présents dans l'opinion, ont été développés par les médias de grande diffusion (« la médecine et l'argent », « les politiques qui fuient leurs responsabilités », « les bonnes affaires et le pouvoir », « les magouilles », etc.), la relance de ces thèmes ayant en outre bénéficié d'un contexte ou d'une conjoncture exceptionnellement favorable (prise de conscience de la gravité de l'épidémie, attentes de plus en plus grandes à l'égard de la médecine, situations dramatiques des hémophiles contaminés, « fin de règne » des socialistes, etc.).

Dans cette lutte que mènent les professionnels de l'information contre les « facilités » qui sont comme appelées par la logique même de la diffusion (faire vite, simplifier, vendre, etc.), la technologie des sondages d'opinion pèse lourdement sur les journalistes, et pas toujours du côté des rigueurs qu'impose la déontologie. En effet, même lorsqu'ils se présentent sous la forme pseudo-savante de *L'État de l'opinion*, les sondages sont du côté du marché, du nombre et, par là, de la démagogie. Ils sont surtout (mais pas exclusivement) du côté des médias de grande diffusion, comme on le voit par exemple dans tel sondage

sur les « événements de l'année 1991 » réalisé conjointement par trois grands médias populaires (*Le Parisien*, RTL et TF1), qui place significativement le « scandale du sang contaminé » en tête des événements marquants de l'année. Forme moderne de « justice populaire », qui consiste à tout soumettre aux voix, le plus souvent en parfaite méconnaissance de cause, les instituts de sondage enregistrent comme un fait, une opinion, voire un verdict ce qui est en grande

partie le travail de mise en forme que le champ journalistique, par son fonctionnement même, contribue à produire. Les sondages d'opinion font pression sur la production de l'information et constituent une sorte de rappel à l'ordre permanent des lois du marché. Ils contribuent par là à affaiblir la frontière, toujours fragile, qui sépare le travail d'information proprement dit des produits simplement inspirés par les techniques du marketing.

Illustration non autorisée à la diffusion

carrière. Ces deux processus relativement autonomes vont se combiner, chaque « clan » ou personnalité du secteur scientifique ayant ses soutiens chez les journalistes médicaux.

Le groupe des chercheurs est traversé par des conflits divers liés au partage des bénéfices, non négligeables, qui sont engendrés par la découverte du virus, par l'importance grandissante de l'épidémie, par la notoriété médiatique, jugée parfois excessive, de certains d'entre eux, par le poids grandissant de l'Institut Pasteur dans ce groupe, que quelques-uns estiment trop grand, la « querelle Gallo/Montagnier » sur la paternité de la découverte du virus aggravant encore les divisions en les surdéterminant politiquement (défendre l'internationale scientifique ou les intérêts de la France contre l'impérialisme américain?).

Les progrès mêmes de la recherche ont contribué à modifier le poids respectif des diverses spécialités engagées initialement dans la lutte contre le virus et donc des profits possibles. Dans un premier temps, ce sont surtout les épidémiologistes et les biologistes qui sont mis à contribution. Lorsque l'hypothèse du rétrovirus se précise, l'Institut Pasteur prend une importance décisive parce qu'il dispose d'un spécialiste, le professeur Montagnier (d'ailleurs peu considéré à l'époque par l'institution) et des techniques indispensables au repérage du virus. Avec le développement de l'épidémie, les spécialités sollicitées sont celles qui concernent le traitement de la maladie et la mise au point d'un vaccin. A cela s'ajoute, dans le domaine de la recherche, les profits différentiels qui sont liés aux hypothèses formulées initialement, les fausses pistes créant un retard souvent difficilement rattrapable par les chercheurs.

Le groupe des journalistes médicaux se divise et se déchire lui aussi, et cela d'autant plus violemment que les individus qui le composent ont souvent été très liés et ont noué par le passé des relations amicales. Le conflit majeur se cristallise autour de la contestation de la position dominante occupée par les journalistes du *Monde*. Dans un premier temps, la concurrence entre journalistes médicaux porte sur l'occupation des postes dans la presse, sans réelle remise en cause de la structure et des hiérarchies existantes en ce domaine, la définition sociale dominante de la bonne information médicale restant incarnée et contrôlée par *Le Monde*. Une grande partie des journalistes médicaux qui couvrent le sida ont pour ambition d'entrer dans ce quotidien, certains y restant quelques mois, d'autres y faisant un stage, d'autres encore postulant sans succès, d'autres enfin rêvant d'y entrer sans jamais oser en faire la démarche. A partir de 1985, avec le départ à la retraite de Claudine Escoffier-Lambiotte, dont la compétence était reconnue, la concurren-

ce entre journalistes médicaux change progressivement de nature. Pour tous ces journalistes qui se sont connus et formés sur le sida, qui appartiennent à la même génération, ont parfois fait leurs études ensemble et qui tiennent désormais des rubriques régulières dans la grande presse, il ne s'agit plus d'entrer au *Monde* – les places sont limitées et, de surcroît, déjà occupées, et sans doute pour longtemps – mais, plus radicalement, d'exister comme tels en contestant la prééminence de ce quotidien. Sans doute moins prestigieux que leur illustre devancière, les journalistes qui tiennent la rubrique médicale du *Monde* manifestent cependant, de diverses façons, qu'ils sont bien ses « héritiers naturels » bien qu'ils soient inspirés par une conception du journalisme médical assez différente de la sienne<sup>16</sup>. Mais la position qu'incarnait Escoffier-Lambiotte depuis plus de 30 ans est devenue intenable pour les successeurs, non seulement parce que ces derniers sont plus proches, sous le rapport de leurs propriétés sociales, de leurs concurrents (beaucoup sont médecins, ce qui n'était pas le cas dans la période antérieure) mais aussi en raison des rapports de force nouveaux qui travaillent le champ journalistique.

Après avoir été un temps comme « neutralisée », l'information sur le sida, sous l'effet même de la concurrence, tend à devenir une information comme une autre, avec ses luttes, ses coups bas et ses « scoops », réels ou bidon mais aussi ses « révélations » ou ses « interviews exclusives ». Le niveau moyen de l'information s'élève, compte tenu de la formation des journalistes en concurrence, tandis que le « journalisme d'investigation », plus agressif à l'égard des pouvoirs, très développé dans les domaines politique et judiciaire, apparaît également dans le domaine médical. Des journalistes médicaux prennent directement parti dans les conflits internes qui agitent la communauté scientifique. Les affaires et les « scandales » liés à l'épidémie de sida ont accéléré ce processus qui tendait à faire sortir l'information médicale des pages intérieures, avec ses sujets essentiellement techniques, et à la faire « monter » en première page. Avec l'affaire du sang contaminé, on pourrait presque dire que l'information médicale est montée, à cette occasion, en « première ligne » dans une lutte qui oppose, en réalité, une fraction du champ journalistique aux autres espaces sociaux. Au-delà de la lutte d'une poignée de journaliste médecins plus ou moins soutenus par leur rédaction en chef, qui se

16 – Franck Nouchi et Jean-Yves Nau, à la différence de la plupart des autres journalistes médicaux, n'appartiennent à aucune association de journalistes médicaux, assistent rarement aux conférences de presse, ont des relations privilégiées avec certaines autorités (ils ont souvent en priorité documents, rapports ou informations), etc.

battent pour l'imposition d'une définition moins institutionnelle de l'information médicale, l'enjeu réel est en fait la réaffirmation de la position que les médias occupent dans le champ du pouvoir symbolique et, notamment, de leur pouvoir à agir, à travers les mouvements d'opinion qu'ils suscitent ou cristallisent, sur les champs scientifique, politique et judiciaire. L'épisode du sang contaminé marque l'imposition d'une nouvelle définition du journalisme médical, plus « agressif » à l'égard des autorités mais aussi plus politique. Si l'information médicale gagne en pugnacité, elle perd en autonomie, celle-ci pouvant être brouillée, si l'on peut dire, par des considérations extra-scientifiques. La rubrique médicale tend à devenir, comme n'importe quelle autre rubrique, un enjeu pour un certain nombre d'agents sociaux, qu'il s'agisse de scientifiques qui veulent se faire connaître du grand public pour se faire plus rapidement reconnaître par leurs pairs ou de responsables politiques qui utilisent ces journalistes spécialisés pour régler leurs comptes politiques ou faire avancer leur carrière. Le « scandale du sang contaminé » marque un tournant : les milieux médicaux savent que, comme le savaient depuis longtemps les hommes politiques, il ne leur est plus possible d'ignorer le pouvoir propre qu'exercent les médias à l'intérieur même de la médecine. Ils savent qu'ils doivent désormais composer avec des journalistes, qui, spécialisés ou non, compétents ou non, sont décidés à jouer leur propre jeu et à se poser parfois en arbitres ou critiques de ces différents champs<sup>17</sup>. Mais les journalistes médicaux ont aussi appris qu'ils n'étaient pas à l'abri des manœuvres et manipulations qui pèsent ordinairement sur le milieu journalistique.

## LES DEUX RÉGIMES

La « couverture médiatique » du sida a ainsi connu deux régimes, différents mais non exclusifs, qui marquent en fait les deux pôles extrêmes entre lesquels oscille, d'une manière plus générale, le traitement de l'information. Un premier régime relève de ce que l'on pourrait appeler le *régime de l'information institutionnelle*. La presse se fait l'écho de ce que disent ou veulent communiquer des institutions, savantes ou officielles, sans intervenir directement dans les luttes internes qui, inévitablement, agitent ces milieux. A l'opposé, il y a le *journalisme d'investigation*, forme de journalisme qui correspond davantage à l'image que le champ journalistique se fait du « bon journaliste » : méfiant à l'égard des autorités officielles, il refuse les informations toutes faites et enquête lui-même à la recherche de ce qui est caché, « scandales »,

« affaires » ou « révélations ». Il est de plus censé travailler à plus de « démocratie » en exerçant une sorte de contrôle sur le fonctionnement des institutions.

Cette opposition indiscutable, qui est d'ailleurs « théorisée » par certains journalistes qui distinguent l'information « que l'on donne » au journaliste et celle « qu'il va chercher », en cache toutefois une autre non moins importante, comme le montre particulièrement l'affaire du sang contaminé. C'est la distinction entre l'information que le journaliste comprend et celle qu'il ne comprend pas. L'information donnée a en général « mauvaise presse » parce qu'elle est perçue comme le degré zéro du journalisme. Cela est vrai lorsqu'ils n'ont pas la compétence nécessaire pour être de véritables vulgarisateurs. L'exemple du sida montre l'utilité et même le caractère indispensable d'une information bien comprise et bien transmise, même lorsqu'elle est « donnée » au journaliste. Cela suppose que les journalistes engagent dans leur travail une réelle compétence professionnelle et intellectuelle. L'information médicale traitée par des spécialistes bien formés, en collaboration avec les responsables médicaux compétents a sans doute permis d'éviter bien des « dérapages », scientifiques mais aussi politiques, sur cette épidémie. De même, le « scandale du sang contaminé » montre que le travail d'enquête est loin d'être positif lorsqu'il n'est pas entrepris avec une compétence minimale. La concurrence qui existe en ce domaine est loin de rendre toujours justice aux enquêtes les plus sérieuses. Les affaires soulevées par la presse suscitent des prises de position en chaîne et des déclarations de toutes sortes, les journalistes se bornant alors à tendre leurs micros à tous ceux qui, indépendamment de leur compétence propre à s'exprimer, servent surtout leurs intérêts proprement journalistiques, les déclarations tonitruantes ou excessives et les témoignages émouvants étant plus facilement diffusés, parce qu'ils ont un public, que les mises au point complexes ou sans éclats.

Les débats déontologiques sur la vérification de l'information – et il est, bien sûr, évident que toute information doit être vérifiée avant d'être publiée – occultent des problèmes plus importants que celui de savoir si telle personne a bien déclaré, à la virgule près, telle chose. Il est en fait plus intéressant de se demander si, sur des affaires aussi complexes que celle du sida ou du sang contaminé, toutes les opinions se valent et peuvent être

17 – Comme le montre l'affaire récente de la contamination par les hormones de croissance, qui est proche de celle du sang contaminé. L'indemnisation rapide des victimes et le montant élevé de celle-ci constituent une sorte de reconnaissance implicite du pouvoir d'indignation de la presse.

## La dépossession ou une affaire de mots

J. est journaliste médical dans la rédaction d'un média de grande diffusion. Lorsque la presse commence à évoquer le drame des hémophiles, il refuse de parler de « scandale ». Ses commentaires sont plus modérés que ceux de la plupart de ses confrères non spécialistes de la rédaction. Avant d'être écarté, il est cependant contraint d'accepter que les présentateurs, qui lui posent des questions à l'antenne ou lancent ses reportages, parlent de « scandale », « par facilité » comme il dit :

– C'était une période difficile pour moi parce que le chef, le responsable de service de l'époque, disait que c'était « le scandale du siècle », qu'il y avait eu 1 200 morts l'été 85. Alors je lui ai fait remarquer que c'était pas vrai. (...) Plus personne ne doute que les hémophiles ont été contaminés entre 79 et 84 et puis quelques dizaines malheureusement en 85, mais quelques dizaines. (...) On m'a carrément dépossédé du dossier, on l'a confié à quelqu'un de mon service (...) avec mission de travailler que là-dessus. Il a rien trouvé d'ailleurs, rien de plus que... On continuait à être les « boîtes aux lettres ».

– *Vous ne traitiez plus...*

– C'est-à-dire que j'étais suspect, moi.

– *Suspect parce que vous...*

– Parce que je ne hurlais pas avec les loups (...).

– *Les trucs qui paraissent à ce moment-là dans les journaux, dans Libé, L'Événement du Jeudi, ça fait une pression sur vous ?*

– Oui ça fait une pression (...), ça devient l'enfer parce qu'on est face à des gens qui ont décidé une fois pour toutes que ce que disait G. [nom d'un journaliste médecin] était parole d'évangile, donc si G. disait ça, ça ne pouvait être que ça. Et comme *Libé* disait pareil, comme *Le Journal du Dimanche* disait aussi la même chose, puisqu'ils avaient les mêmes pourvoyeurs de documents, tout était vrai et il fallait être à la remorque de tout ça (...). Dans les conférences de rédaction, le discours était à peu près le même, quoi. Quand Z. [nom d'un de ses supérieurs] était ici, c'était impossible d'expliquer. Pour Z., c'était « 1 200 morts l'été 85 ».

Un autre journaliste spécialisé travaillant sur une chaîne de télévision confirme l'existence de ce processus très général de dépossession et de mise à l'écart des journalistes spécialisés. C'est que, lorsque l'affaire devient importante, elle engage la ligne générale de la rédaction, celle-ci ayant alors tendance à prendre directement en main le sujet :

[Après la sortie de l'article de Anne-Marie Casteret dans *L'Événement du Jeudi* et sa reprise au journal télévisé de 13 h], j'ai vu immédiatement à la conférence de rédaction de l'après-midi que quelque chose se passait. (...) Le premier mot qui a été employé, je me rappelle, dans cette conférence de rédaction par A. [le rédacteur en chef], il a prononcé le mot « c'est un génocide ». Et je me rappelle très bien avoir été excessivement choqué par l'emploi de ce mot. (...) Bien sûr qu'il faut donner cette information, mais « génocide » ! (...) La famine dans le monde, c'est un génocide si on passe par là, les morts sur la route, pourquoi pas ? (...) Je me rappelle les premiers jours, quand il était encore possible d'émettre un avis critique sur la façon dont nous allions couvrir cette affaire... (...) Je suis parti de la chaîne (...), j'ai estimé à un moment donné, notamment sur cette histoire des hémophiles, que je ne pouvais pas exercer correctement mon métier.

La « couverture » du sujet est alors réalisée par des journalistes non spécialisés, généralement incompetents sur la question et, par là, plus dociles aux exigences purement médiatiques que la rédaction impose. Ainsi, par exemple, un journaliste spécialisé, qui, parce qu'il préférerait parler lui aussi de « drame » et non pas de « scandale », fut remplacé par des journalistes du service « informations générales ». Il explique avec humour les méprises et les bévues que commettent alors ses confrères : « Ils [les journalistes non spécialisés] ne savent pas la différence entre "hémophiles" et "transfusés", hein, ils ne savent pas que, à l'un, on passe du plasma, et qu'à l'autre, on passe du sang. Ou alors ils vous demandent pourquoi on chauffe pas les poches de sang ! Alors je leur ai appris que ça fait du boudin... C'est de la charcuterie, pas de la médecine ! »

jetées pêle-mêle dans le débat public ou bien si certaines personnes seulement, par compétence propre, ont davantage qualité ou autorité pour s'exprimer publiquement. En ce cas, qui peut décider du choix des personnes les plus compétentes? La grande presse tend à faire disparaître ce problème capital en lui donnant une réponse politique, c'est-à-dire en conformité avec les principes politiques dominants : pour les journalistes des grands médias, la bonne information est l'information « équilibrée », celle qui donne la parole à tous, qui fait parler « les pour » et « les contre », qui fait réagir sans fin les uns aux prises de position des autres. Cette conception est, le plus souvent, confortable pour les journalistes, surtout lorsqu'ils ne sont pas en mesure de juger eux-mêmes (ce qui est souvent le cas). Ils peuvent mettre sur le même plan tous les groupes qui s'affrontent et croire qu'ils échappent ainsi aux querelles de chapelles en ne prenant pas position, sans voir que ne pas prendre position, c'est encore prendre position<sup>18</sup>.

La production de l'information (qu'elle soit institutionnelle ou d'investigation) est par ailleurs caractérisée par une nouvelle tension entre deux pôles aux impératifs contradictoires, un pôle intellectuel, savant, spécialisé et un pôle dominé, soumis aux considérations économiques et/ou politiques. Ces deux principes concurrents de légitimité qui définissent aujourd'hui l'excellence journalistique trouvent leur fondement dans la dualité profonde qui caractérise la production de l'information, activité intellectuelle mais aussi économique et/ou politique.

La contradiction entre les impératifs, souvent contradictoires, de l'information utile et de l'information « qui fait vendre » parce qu'elle intéresse le grand public, tend à devenir une préoccupation prédominante pour les responsables de la lutte contre le sida. L'un d'eux explique, par exemple, que tel journaliste non spécialisé d'un hebdomadaire populaire se déclarait non intéressé par l'information, pourtant importante du point de vue de la santé publique, selon laquelle l'épidémie progressait à nouveau dans les milieux homosexuels et chez les toxicomanes ; par contre, il souhaitait faire un article sur les éventuels cas de transmission par les coiffeurs et les dentistes, cas qui sont exceptionnels, parce que, expliquait-il, ses lecteurs « ne sont pas des homosexuels ou des toxicomanes, vont tous par contre chez le coiffeur ou le dentiste ».

Le journaliste modèle a aujourd'hui deux visages et repose sur deux principes de légitimité différents. Le premier, c'est, pour dire vite, le journaliste qui écrit dans *Le Monde* (ou dans *Libération*) et qui se conforme aux principes enseignés dans les écoles de journalisme (dont certaines ont d'ailleurs pour directeur d'anciens journalistes

du *Monde*). C'est un professionnel de l'information qui essaie de tenir à distance les deux menaces majeures qui pèsent en permanence sur la production journalistique, à savoir, d'une part, le parti pris politique et, d'autre part, la recherche à tout prix du tirage. Le second principe de légitimité, non plus interne mais externe, qui était incarné par la presse populaire à gros tirage, l'est aujourd'hui par le présentateur du journal télévisé de 20 heures. Il est d'ordre économique-politique bien qu'il se présente aussi comme une forme d'excellence professionnelle. L'audience de ces journaux est perçue comme une sorte de vote de confiance du public, les « meilleurs » journalistes étant ceux qui font les scores d'Audimat les plus importants, ceux qui sont en quelque sorte « élus » par les téléspectateurs. A la différence des journaux populaires, les journaux télévisés ou de radio présentés par des journalistes dont beaucoup sortent aussi des écoles de journalisme, se veulent sérieux, professionnels, exigeants, irréprochables tout en étant, ce qui n'est guère facile, omnibus, c'est-à-dire « tous publics »<sup>19</sup>. Soumis plus fortement que la presse écrite aux lois de la concurrence dans la mesure où les ressources de ces médias proviennent en grande partie, voire exclusivement, de la publicité commerciale, les journalistes de radio et de télévision doivent toucher le public le plus large possible, en employant un vocabulaire simple, en sélectionnant des images fortes et en traitant de sujets qui sont censés intéresser tout le monde. Le pouvoir de l'information télévisuelle ne réside pas dans sa qualité intrinsèque puisque la télévision est essentiellement un média « de reprise », c'est-à-dire un média qui met en images, sonores et visuelles, les sujets soulevés pour la plupart par les journalistes de la presse écrite. Si leur légitimité est moins grande que celle des journalistes du *Monde*, leur pouvoir sur la formation de l'opinion est, par contre, beaucoup plus grand parce qu'ils touchent un public qui est pratiquement coextensif à l'ensemble de la population.

La presse écrite, qui suppose un acte d'achat renouvelé quotidiennement, s'adresse à des publics restreints, très segmentés géographiquement (les quotidiens parisiens s'opposent aux quotidiens de province) et socialement (la presse populaire s'opposant à une presse plus politique et « culti-

18 – Cette conception laisse parfois apparaître ses faiblesses dans les situations limites. Par exemple, les « thèses révisionnistes » qui nient l'existence des chambres à gaz dans les camps d'extermination nazis doivent-elles être considérées comme une opinion comme une autre?

19 – Les cérémonies des « 7 d'Or », qui, notamment, récompensent les meilleurs présentateurs du journal télévisé et qui sont décernés « par la profession », manifestent ce souci d'acquiescer une légitimité interne qui vient se combiner avec celle donnée par l'Audimat.

vée») alors que la télévision et les radios touchent d'emblée, à l'échelle nationale et de surcroît à domicile, un public beaucoup plus large et diversifié qu'elles cherchent en outre à fidéliser étant donné les enjeux économiques considérables qui s'attachent aujourd'hui au fonctionnement de ces véritables industries culturelles.

## LE POIDS DE LA TÉLÉVISION

L'exemple de la « couverture médiatique » du sida et, notamment, du « scandale du sang contaminé » montre enfin le poids déterminant qu'ont aujourd'hui, dans la fabrication de l'information dominante, les médias audiovisuels. Les impératifs économiques qui pèsent aujourd'hui plus lourdement sur la conception des émissions de télévision laissent de moins en moins de place aux impératifs éducatifs qui caractérisaient la télévision des origines. On peut voir cette transformation dans le dispositif même qui organise les émissions médicales, les intentions pédagogiques laissant une place sans cesse plus grande au talk show populaire. Les premières émissions, celles d'Igor Barrère et Étienne Lalou (« Médicales »), trahissaient, dans leur mise en scène comme dans les sujets traités, un certain rapport au pouvoir médical qui excluait la figure même du journaliste, comme intermédiaire critique entre le public et les pouvoirs, au profit du présentateur respectueux<sup>20</sup>. Elles étaient consacrées principalement à la chirurgie, discipline noble et prestigieuse de la médecine. Un grand patron recevait dans son service les producteurs de l'émission qui, revêtus de blouses blanches, assistaient avec discrétion aux interventions chirurgicales toujours couronnées de succès, puis posaient, avec déférence, des questions au chirurgien qui pouvait à cette occasion montrer sa parfaite maîtrise et l'étendue de son savoir. La prééminence de la science était ainsi implicitement rappelée, les téléspectateurs étant censés recevoir un savoir de façon descendante, comme à l'école. Les émissions médicales marquent désormais, dans leur dispositif comme dans le choix des sujets, un renversement de la relation qui donne une place importante au public. L'émission, qui doit répondre aux préoccupations supposées des téléspectateurs, a lieu sur un plateau de télévision au centre duquel l'« animateur », un journaliste professionnel, met en relation un public qui pose des questions et des praticiens qui, à tour de rôle, y répondent, des vedettes de la scène ou de la chanson étant même parfois invitées pour faire monter l'audience. Les sujets concernent les préoccupations les plus ordinaires des gens, ou celles qui font les scores d'audience, « le mal au dos », « les problèmes sexuels », « les régimes amaigrissants », « la thalassothéra-

pie », « le sida », etc. La parole sans réplique du grand patron est remplacée par les conversations entre le public, qui peut contester, et des médecins, le journaliste jouant le rôle d'un arbitre qui canalise les demandes venant d'en bas.

Le traitement du sida à la télévision a connu une évolution semblable, les grandes soirées spéciales réalisées à des fins pédagogiques sous le contrôle de spécialistes de l'épidémie et de journalistes médicaux coexistant avec les magazines d'investigation accusateurs ou les émissions débats dans lesquelles des responsables de la santé mis en cause sont sommés, par des journalistes voire par de simples animateurs à succès, de venir s'expliquer devant les victimes de l'épidémie.

Si l'information dans les médias audiovisuels est un objet permanent de débat et de combat, c'est précisément en raison même de leur pouvoir de diffusion. Le champ journalistique est un espace composé de supports à la fois diversifiés et hiérarchisés entre eux, tous les médias n'ayant pas le même poids dans la fabrication de l'information qui compte politiquement. Si tout peut être écrit, tout n'est pas repris. L'affaire du sang contaminé jette en fait une lumière très vive sur l'un des mécanismes, sans doute le plus important, de la production contemporaine de l'information, à savoir celui des reprises entre les différents supports de presse et, notamment, par les télévisions. Ce qui donne tout son poids politique à une information, c'est *sa circulation à l'intérieur du champ journalistique*. La presse est d'abord lue par l'ensemble des journalistes qui cherchent des idées d'article et essaient, sur les sujets imposés, de se démarquer des journaux concurrents en apportant, parfois dans une logique de la surenchère, « un plus » (comme on dit à *Libération*) ou un angle d'attaque original. L'information importante est celle qui est considérée comme telle par l'ensemble des supports de presse qui comptent dans la fabrication de l'information dominante, certains ayant un pouvoir dans le champ supérieur à d'autres. Une information qui, paraît dans *Le Canard enchaîné*, dans *Minute* ou dans *Ouest France* et qui n'est reprise par aucun autre support de presse reste une information localisée dans le champ, c'est-à-dire une information du *Canard enchaîné*, de *Minute* ou de *Ouest France*. La reprise par *Le Monde* ou les télévisions, par exemple, modifie le statut des informations reprises qui, de « ragots », sont élevées au rang d'« informations sérieuses », c'est-à-dire dignes d'entrer dans le débat politique ou de devenir une « affaire natio-

20 – Voir sur ce point, par exemple, Gérard Leblanc, « Le dur et le mou », *Quaderni. La revue de la communication*, n° 16, hiver 1991-1992, p. 101-113.

## Le pathos

### Tous les drames ne sont pas médiatiques

Deux journalistes d'Antenne 2, responsables de l'émission de reportage « Envoyé spécial », expliquent à *Télérama* (27 mai 1992) pourquoi ils ont accepté de diffuser le reportage consacré à deux enfants hémophiles contaminés par le virus du sida que leur père avait filmé au caméscope. « Quand Dominique Rizet et Christian Gerin sont venus nous proposer le sujet, nous avons commencé par dire non. Mais, après avoir vu les images, nous avons changé d'avis », note *Bernard Benyamin*. « Si un père était venu nous proposer le long calvaire de son fils atteint d'un cancer, nous n'aurions pas pris ses images, parce que cette maladie terrible est malheureusement devenue banale. Dans cette affaire du sang, le contexte est très différent, on est face à un crime », explique *Paul Nahon*.

### Rentrer dans les foyers par le témoignage

Ancien élève d'un institut d'études politiques et d'une école de journalisme, F. est journaliste de télévision et travaille par ailleurs à Radio France dans sa région d'origine. Âgé de 35 ans, il est rapidement devenu chef de service, puis aujourd'hui « grand reporter ». Il explique la logique de production du reportage de télévision destiné à un large public :

« Je me suis dit à un moment donné : on rentrera vraiment dans les foyers, hein, que par le témoignage des gens qui ont des enfants comme nous en avons, qui ont connu ce drame, qui le connaissent, qui le vivent au quotidien. Donc, on est arrivé très vite à l'idée qu'il fallait privilégier le témoignage et que cette chronologie [celle des "faits" sélectionnés] devait s'accompagner du calendrier des familles, hein, que chaque famille avait son calendrier, ce que moi j'appelais le calendrier de l'horreur. (...) Pour qu'ils nous écoutent, il faut qu'il y ait l'aspect humain, ce sont les familles qui s'expriment, et ensuite, quand on a capté leur attention, on montre les responsabilités, on pose les questions. (...) C'est vrai que, quand vous écoutez les témoignages des familles évoquant la vie

ou la mort de leurs enfants, vous pouvez absolument pas rester insensibles au-delà de l'intérêt journalistique ou même, à la limite, d'une sorte de satisfaction qui serait nauséabonde de, comme on dit vulgairement, flinguer tel ou tel qui se croyait invulnérable. Bon, au-delà de ça... c'est vrai qu'on peut être effleuré par ce sentiment-là. »

### L'huile sur le feu

Le drame que vivent les enfants hémophiles contaminés par le virus du sida fait l'objet d'un traitement médiatique tout particulier lors du procès. Ils sont, en effet, dans les mains des journalistes, des accusateurs redoutables. Ainsi, parmi d'autres, ce dialogue sur *France Inter* :

**Présentateur :** *Ludovic a seize ans, l'âge où l'on a la vie devant soi, mais Ludovic ne regarde pas l'avenir comme les autres adolescents. Il fait partie des 1 200 hémophiles qui avaient confiance à aller renouveler leur sang. Et aujourd'hui, à 16 ans, Ludovic est séropositif. Il y a de quoi comprendre ce matin sa soif de justice sinon de vengeance.*

**Ludovic :** J'espère déjà que les accusés soient condamnés lourdement, parce que, vu ce qu'ils ont fait, c'est quand même affreux parce qu'ils ont des fois décimé des familles, qui ont été contaminées. Et encore je pense que toutes les personnes ne sont pas inculpées.

**Journaliste :** *Vous avez été contaminé. Qu'est-ce que ça vous fait de voir maintenant les gens qui vous ont contaminé dans le box des accusés, passer au tribunal ?*

**Ludovic :** Ben, d'un côté, c'est une petite joie... mais à chaque personne contaminée, ce qui serait plutôt intéressant, c'est que M. Garretta se prenne vingt-cinq ans chaque fois. Donc, vu le nombre de personnes qui ont été contaminées et qui sont mortes, cela lui ferait plusieurs siècles de prison. Et donc, là, on serait sûr qu'il y reste une bonne fois pour toutes.



nale ». Les diverses stratégies utilisées par les journalistes pour faciliter les reprises, par les autres médias, des informations qu'ils produisent, depuis les relations de pure complicité ou d'échange de service entre journalistes jusqu'aux stratégies plus sophistiquées qui relèvent des techniques de communication, constituent un bon indicateur de l'importance des mécanismes en cause. Les reprises constituent une sorte de sanction propre au milieu journalistique, tout journaliste éprouvant une certaine fierté à voir un de ses articles repris par d'autres journaux, surtout s'ils sont plus prestigieux. Elles sont perçues comme une preuve de l'importance en soi de ces informations et contribuent à les rendre de fait importantes. Bref, la reprise d'une information par d'autres supports est comme une sorte de vote interne par lequel la profession choisit quotidiennement, pour elle et pour tout le monde, ce qui est important.

Mais tous les supports de presse ne disposent pas, si l'on peut dire, d'un droit de vote identique, *Le Monde* ayant à cet égard un pouvoir de consécration important au titre de la légitimité interne. Jusqu'au début des années 80, il exerçait également ce pouvoir, quoique de façon indirecte, sur l'information télévisée elle-même, les journalistes des chaînes reprenant largement la vision de l'actualité de ce quotidien. Les journalistes de télévision disposent aujourd'hui en propre de ce pouvoir singulier, qu'ils n'ont pas demandé mais qu'ils exercent de fait tous les jours. Et cela au nom d'un principe de légitimité externe, celui qui est constitué par le public des téléspectateurs qui les regardent et que les présentateurs des journaux n'oublient pas chaque jour de remercier en reconnaissance de « la confiance » qu'il leur accorde. Les

journalistes de télévision ont le pouvoir de désigner, parmi l'ensemble des informations produites chaque jour par les différents supports de presse, celles qui méritent d'être largement diffusées et, par là, d'entrer dans le débat public. La position dominante qu'occupait *Le Monde* dans ces mécanismes de reprise qui font l'actualité obligée tend à être supplantée par ces nouveaux médias. Il est significatif par exemple que, dans l'affaire du sang contaminé, les télévisions n'aient pas repris la position de ce journal, non pas par hostilité à l'égard de celui-ci ou par choix propre sur le fond de l'affaire mais, plus simplement, au terme parfois de quelques conflits dans les rédactions, pour prendre la version de ce drame qui était la plus conforme à leurs intérêts de grand média allant à la rencontre de son public.

L'affaire du sang contaminé marque en fait un véritable renversement entre les deux principes de légitimité qui organisent toute la production de l'information<sup>21</sup>. La création au *Monde*, ces dernières années, d'une chronique de télévision qui, en fait, porte essentiellement sur l'information télévisée, et dans laquelle le journaliste jette un regard très critique sur la fabrication de l'information télévisée, est peut-être révélateur d'une revanche symbolique. Et il n'est sans doute pas anecdotique de constater que cette chronique est très lue par les journalistes de télévision.

21 – Autre indice objectif de ce renversement : les journalistes qui, dans les agences de presse, préparent des reportages et des articles pour la presse de province ou la presse spécialisée choisissaient, il y a encore quelques années, les sujets en lisant *Le Monde* parce que c'étaient les sujets qui, de fait, étaient les plus demandés ; aujourd'hui, ils attendent les journaux télévisés de 20 heures, la plupart des demandes étant constituées par des articles prolongeant des reportages télévisés.